

Renforcer la préservation de la biodiversité remarquable des petites landes littorales le long de la Côte de Penthièvre



Morgane Oisel (1) et Gilles Pichard (2) Juillet 2025

RESUME

Menée entre 2019 et 2025, cette étude constitue le premier suivi ornithologique approfondi des petites unités de landes littorales de la Côte de Penthièvre. Elle met en lumière une richesse avifaunistique notable, notamment pour la Fauvette pitchou, espèce emblématique de ces milieux, ainsi que pour 16 autres espèces d'oiseaux menacées.

La densité moyenne de Fauvettes pitchou nicheuses a été estimée à 1,47 couples pour 10 hectares, avec des variations significatives selon les unités, atteignant jusqu'à 3,71 couples par 10 ha. Ces résultats, équivalents voire supérieurs à ceux relevés sur des sites voisins comme le cap d'Erquy ou le Cap Fréhel, s'expliquent probablement par la grande diversité de formations végétales (ajoncs bas et hauts, fruticées, ronciers, pelouses sèches, arbustes et boqueteaux) offrant une structure favorable à la nidification et à l'alimentation de cette espèce.

L'hétérogénéité des habitats profite également aux autres espèces menacées recensées, dont le Bouvreuil pivoine, devenu rare dans la région. Son observation avec reproduction sur deux unités spécifiques et sa très faible présence en migration confirment l'importance de ces landes comme refuge.

La conservation de ces milieux, à haute valeur écologique et paysagère, est désormais une priorité et entre dans les objectifs du site Natura 2000 Baie de Saint-Brieuc Est afin de garantir la pérennité de la biodiversité qu'ils abritent.

INTRODUCTION

Qu'elles soient littorales* ou intérieures*, les landes bretonnes dominées par les ajoncs et bruyères constituent l'habitat préférentiel de l'emblématique Fauvette pitchou (*Curruca undata*).

Ces landes ont fortement régressé au cours du siècle passé où elles ont été largement enrésinées ou parfois (re)mises en culture dans la Bretagne intérieure et détruites par l'urbanisation sur la frange côtière.

Leur disparition progressive a entraîné conjointement la raréfaction de ce petit passereau furtif qui se complaît dans l'entrelacs des formations végétales basses et impénétrables où il niche à l'abri des dérangements. Ce qui subsiste des landes bénéficie aujourd'hui de mesures de protection, du moins pour celles constituant de grandes unités à enjeux environnementaux et paysagers que plus personne ne saurait contester.

Mais les landes morcelées et dispersées de modeste surface qui parsèment la bordure littorale sont aussi en capacité d'accueillir à demeure la Fauvette pitchou, d'où l'importance de les préserver durablement par toutes dispositions réglementaires appropriées.

CONTEXTE ET MENACES

Les parcelles de landes fragmentaires sont souvent mal identifiées au cadastre, ce qui les rend d'autant plus vulnérables à des projets de transformation.

Certes, la loi Littoral qui s'applique depuis 1986 aux terrains situés dans la bande des 100 mètres depuis les plus hautes eaux de la mer y a interdit toute construction. Par ailleurs, la pauvreté extrême des sols acides et superficiels qui les portent, conjuguée aux rudes conditions d'exposition au vent marin et aux embruns a conduit de longue date à renoncer, à de rares exceptions, à leur mise en valeur agricole.

Pourtant, il subsiste encore des menaces de voir ces petites landes disparaître, par exemple les aménagements pour le développement et l'accueil du tourisme. Et pour les parcelles encore nombreuses à être détenues par des propriétaires privés, la tentation de les rendre « propres » ou d'en faire des terrains d'agrément n'est pas un risque anodin.

Ces menaces sont d'autant plus réelles que la cartographie des habitats a été effectuée à l'occasion de la délimitation initiale du tracé de la zone spéciale de conservation (ZSC) en application de la Directive Européenne « Habitat » (92/43/CEE) du site Natura 2000 Baie de Saint Brieuc Est* en 2004, ne tenant pas compte des extensions du site en 2010, et demanderait à être actualisée pour tenir compte de l'évolution naturelle des milieux et mieux identifier les zones propices à héberger la Fauvette pitchou, notamment l'habitat des landes sèches européennes, codifié 4030¹.

Or, cette cartographie fait foi et, de ce fait, une partie des landes et habitats associés n'a pas été intégrée au site, les rendant beaucoup plus sujettes à transformation, même si les PLU ont toujours la possibilité de les doter de mesures de préservation au titre de leur intérêt paysager, patrimonial ou environnemental.

C'est aussi sur cette cartographie initiale des habitats du site Natura 2000 baie de Saint Brieuc Est que reposent le Docob* en vigueur (voir annexe n°1) et les mesures et préconisations de gestion applicables à ces espaces.

Une cartographie des habitats dressée entre 2021 et 2025 grâce aux travaux menés par le CBNB* décrit plus finement la mosaïque des milieux du trait de côte et pourrait servir, lors d'une révision du Docob* du site Natura 2000 de la Baie de Saint Brieuc Est à mieux appréhender les zones à enjeux en les intégrant au périmètre si une extension du site était envisageable. Cette cartographie actualisée figure également en annexe.

1

<https://inpn.mnhn.fr/docs/cahab/habitats-declines/4030.pdf>

ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Avoir focalisé principalement cette étude sur la Fauvette pitchou est un choix raisonné puisque l'espèce est donnée comme nicheuse en danger à l'échelle nationale. Elle figure sur les listes rouges de la France et de l'Europe du fait de la forte régression de son habitat et de ses populations. L'oiseau fournit donc un bon indicateur de la nécessaire préservation des milieux qu'elle occupe effectivement, tout comme le sont aujourd'hui les grandes aires protégées de landes littorales comme le Cap d'Erquy et le Cap Fréhel pour les Côtes d'Armor.

Contrairement à ce qu'on pourrait penser, la Fauvette pitchou est capable de s'accommoder de territoires modestes et le ruban de landes subsistantes qui souligne la frange littorale accidentée de la Côte de Penthièvre lui offre de bonnes conditions de maintien, du moins si elle n'y est pas soumise à de forts dérangements. C'est encore le cas ici, même si son territoire est bordé ou traversé par le sentier douanier fortement emprunté mais canalisant efficacement le flux des randonneurs et autres usagers.

La résilience de l'espèce sur ces petits territoires ne peut que conforter l'adoption de toutes mesures réglementaires susceptibles de sanctuariser ces espaces refuges fragiles pour qu'ils échappent aux aménagements susceptibles de les impacter, de les transformer, ou de les grignoter. Entrecoupées de formations végétales qui exercent aussi une réelle attractivité pour la Fauvette pitchou (fruticées* de type fourré impénétrable de Prunelliers épineux, buissons de ronce, rosier des chiens ou aubépine, clairières à Fougère aigle, boqueteaux épars, friches arbustives lâches entrecoupées de végétation herbacée, affleurements rocheux à pelouses sèches...) ces landes et les milieux associés précités forment un continuum fonctionnant à la manière d'un corridor écologique pour leur espèce phare en permettant probablement des échanges avec les importantes populations fixées des grandes landes côtières peu distantes des Caps d'Erquy et Fréhel.

La Fauvette pitchou peut y mener sa vie sédentaire en les explorant largement et de manière erratique durant la mauvaise saison avant de se fixer en période de reproduction sur des cantonnements (petits territoires d'un couple) en adoptant alors un comportement plus grégaire quand l'espace disponible permet la cohabitation.

Au regard des données de suivi de population au fil du temps il apparaît que l'espèce forme ici un noyau de population loin d'être négligeable.

En outre, et même si cette étude ne les intègre pas, il ne faut négliger les autres hôtes de cette mosaïque de milieux, parmi lesquels un certain nombre d'oiseaux méritant aussi attention comme : la Linotte mélodieuse, le Bruant zizi, la Fauvette grisette et Fauvette des jardins, la Bouscarle de Cetti, l'Hypolaïs polyglotte, le Cisticole des joncs, le Bouvreuil pivoine, le Coucou gris, la Tourterelle des bois, et le Torcol fourmilier pour n'en citer que quelques-uns.

Encore faut-il y ajouter d'autres composantes faunistiques propres à ces espaces - dont de nombreux insectes d'intérêt patrimonial - ni omettre de mentionner leur flore typique telle la lande basse à éricacées*, la lande à ajoncs dont le développement en hauteur est bridé par l'exposition au vent et aux embruns et les fourrés de Prunellier épineux.

La biodiversité souvent très spécifique de ces milieux plaide incontestablement en faveur de leur préservation intégrale et durable, ce qui n'empêche aucunement d'y pratiquer la nécessaire gestion extensive destinée à les pérenniser. Il s'agit d'y mettre épisodiquement en œuvre les pratiques éprouvées sur de grands ensembles de landes de manière étroitement encadrée mais évidemment adaptées à la modeste échelle de celles-ci.

L'objet de la gestion sur ces habitats est de conserver une mosaïque de végétation avec des strates et des hauteurs différentes.

La vulnérabilité de ces habitats découle principalement de la fragmentation, qui altère leur fonctionnalité écologique, et de la surfréquentation humaine susceptible d'entraîner la dégradation des sols et d'accentuer les processus érosifs. Les landes sont en outre exposées à des risques accrus d'incendie ainsi qu'à la dynamique de fermeture du milieu, compromettant leur maintien à long terme.

PORTRAIT DE LA FAUVETTE PITCHOU

Oiseau sédentaire et insectivore strict, la Fauvette pitchou (*Curruca undata*) se nourrit de proies à sa taille comprenant papillons et surtout leurs chenilles, mouches et autres diptères, petits coléoptères et araignées sur lesquelles l'oiseau se rabat pour traverser la mauvaise saison, il ne migre pas. Il en serait bien incapable avec ses ailes courtes arrondies mais, lors des hivers trop rudes, on peut toutefois assister -tout comme le fait aussi la Fauvette à tête noire- à des petits déplacements plus au sud de son aire ou vers les côtes pour les individus des landes intérieures au climat moins tempéré.



Le dimorphisme sexuel chez cette espèce est relativement discret, mais néanmoins observable. Le mâle se distingue par un plumage aux teintes plus vives, caractéristique fréquente chez de nombreuses espèces aviaires.

La femelle présente un plumage plus terne, avec un dos brunâtre, contrastant avec celui du mâle dont le dos est généralement d'un gris foncé soutenu.

Une autre distinction morphologique notable concerne le cercle orbitaire, qui apparaît plus intensément coloré chez le mâle, constituant un critère supplémentaire de différenciation sexuelle.

Difficile à observer car rechignant à s'exposer à découvert, l'oiseau se repère pourtant aisément à son chant en période nuptiale. Ses vocalises lui servent à attirer un partenaire sexuel et à signaler l'occupation du territoire surveillé par de brefs survols.

Dès les premiers rayons de soleil de mars, parfois plus précocement encore, ces manifestations sonores trahissent des couples cantonnés. En dehors de cette période de frénésie, seul le cri d'alerte typique lancé du cœur des buissons révèle leur présence.

Après identification à l'oreille, il faudra s'armer de patience pour enfin voir émerger un individu de son inextricable écrin végétal. Le contact sera fugace car les oiseaux sont méfiants et prompts à replonger sous couvert.

Détailler leur silhouette svelte prolongée d'une longue queue érectile, remarquer le sommet du crâne aux plumes ébouriffées, distinguer les pattes jaune d'or, apprécier la subtile couleur lie de vin de la poitrine et les ponctuations blanches de la gorge ou encore découvrir l'œil cerclé de rouge n'est pas chose aisée... et se mérite tout autant que la photo d'un individu posant quelques secondes à découvert !



Espèce protégée en France en application de l'arrêté du 29 octobre 2009, et inscrite à l'annexe I de la Directive « Oiseaux » et en annexe II de la Convention de Berne.



APERÇU DES POPULATIONS DE FAUVETTE PITCHOU

Note explicative

Cet inventaire a été dressé sur les sites propices de la Côte de Penthièvre fréquentés par la Fauvette pitchou. Il commence sur la commune d'Hillion, au lieu-dit L'Hôtellerie, là où le trait de côte rocheuse s'élève pour former des reliefs accidentés en surplomb de la mer dont la partie sommitale se présente sous forme d'un plateau plus ou moins incliné accueillant landes et fruticées* et entrecoupé de petits vallons aux versants tantôt boisés, tantôt occupés par d'impénétrables fourrés de prunelliers. Il se termine au sud d'Erquy, avec une dernière lande au-dessus du hameau de Caroual.

Le secteur prospecté au cours de la période 2019-2025, soit environ 20km de côte, a conduit à le découper en 10 unités contiguës parfois séparées par des espaces sans attractivité pour la Fauvette pitchou (dunes, plages, zones urbanisées dépourvues de milieux propices à l'espèce....). A noter que les unités 9 et 10 sur la commune d'Erquy ne sont pas dans le périmètre Natura 2000 du site Baie de Saint-Brieuc Est.

Chacune de ces unités constitue une petite entité territoriale plus ou moins autonome où l'espèce nidifie régulièrement. Les individus et leur progéniture continuent à occuper l'aire étudiée en période internuptiale en adoptant un comportement erratique, tant pour les ressources alimentaires disponibles que pour trouver les meilleurs abris du moment en fonction des conditions météorologiques.

Chaque unité est présentée sommairement quant à ses milieux. Pour avoir une image plus précise de leur physionomie, des cartographies de végétation et d'habitats figurent en annexe 1. Pour la partie comprise entre Jospinet et Port-Morvan, on pourra aussi consulter le travail mené en 2017 par Daniel Philippon à la demande de la commune de Planguenoual (Le littoral entre Jospinet et Port Morvan - Cartographie de la végétation terrestre et quelques préconisations de gestion pour les espaces en déprise GEOCA (2011). Daniel PHILIPPON, botaniste, novembre 2017.).

Les perturbations réelles ou susceptibles de les affecter sont indiquées, ainsi que les menaces potentielles ou avérées qui pourraient conduire à les voir disparaître en tout ou partie de l'unité.

En ce qui concerne les données chiffrées de l'espèce, elles reposent sur un suivi échelonné réalisé par les auteurs au cours des saisons sur la période 2019-2025. Selon les unités, le nombre de passages a varié de 1 à 3 par mois.

On notera que ces comptages n'ont jamais été menés simultanément sur les 10 unités définies mais réalisés selon les libertés du calendrier et les disponibilités de chacun, en inventoriant parfois 2 ou 3 unités voisines en même temps.

Différentes techniques complémentaires d'observation ont été employées : à l'avancement, à l'affût, en point d'écoute et occasionnellement à la repasse*.

Les populations nicheuses de cette espèce témoin, telles qu'elles ressortent de ce suivi prolongé et malgré un chiffrage qui ne peut pas être rigoureusement exact, sont donc estimées au plus près de la réalité en tenant compte des logiques variations annuelles du nombre de couples reproducteurs, sachant que les oiseaux de cette population déplacent leur territoire de nidification au gré des opportunités sans s'y fixer à demeure après l'émancipation des jeunes. Ceci expliquerait pourquoi les données de la période internuptiale peuvent présenter une grande variabilité d'un comptage à l'autre.

Les valeurs indiquées portent d'une part sur la fourchette du minimum-maximum d'individus contactés sur chaque unité en période internuptiale où ils sont plus mobiles et moins décelables. Le nombre de couples nicheurs, d'autre part, correspond à la fourchette de territoires visiblement occupés par un couple sur la base des indices et manifestations habituels (chants nuptiaux, cris d'alerte soutenus, survols, poursuites, parades, accouplement, transport de matériaux ou de nourriture...).

Les individus recensés en période internuptiale n'ont qu'une valeur indicative de la présence continue des oiseaux sur cet espace. Elles sont probablement sous-estimées du fait de la discrétion des individus durant cette période.

Les données obtenues sur les couples nicheurs sont nettement plus fiables et ont été comparées à celles d'une mission d'inventaire du GEOCA* menée sur les landes de Béliard en 2011 à la demande du Conservatoire du littoral et des rivages lacustres (État initial des connaissances sur la nidification des passereaux des landes de Béliard (commune de Morieux – Côtes d'Armor)). Elles sont tout à fait convergentes, ce qui laisse supposer que les capacités d'accueil pour la Fauvette pitchou, du moins sur ce site, se maintiennent à un très bon niveau d'occupation. C'est d'ailleurs le même constat sur la quasi totalité des autres secteurs si on rapporte le nombre de couples cantonnés aux surfaces disponibles.

Enfin, et parce que l'aire d'étude offre des habitats qui sont aussi à la convenance d'autres espèces, il a été indiqué pour chaque secteur la présence, régulière ou non, d'oiseaux nicheurs ou de passage qui figurent sur les listes rouges au niveau de la Bretagne, de la France et de l'Europe. N'ont toutefois été retenues que les espèces classées en danger (EN), vulnérables (VU) ou quasi menacées (NT). Les autres espèces présentes sur lesquelles les menaces sont plus mineures ont été exclues.

17 espèces -nicheuses sur place ou passagères- sont concernées, dont bien évidemment la Fauvette pitchou. Un tableau les présente ci-dessous, et des photographies de ces espèces observées sur le site étudié sont disponibles en annexe 2, page 48.

Tableau des oiseaux inventoriés figurant sur liste(s) rouge(s)

Espèce	Liste rouge Bretagne nicheur	Liste rouge France nicheur	Liste rouge Europe nicheur
Alouette des champs			
Bouscarle de Cetti	RBR : élevée	Statut : quasi menacée	
Bouvreuil pivoine	Statut : quasi menacée	Statut : vulnérable	
Chardonneret élégant	RBR : élevée	Statut : vulnérable	
Cisticole des joncs	RBR : élevée	Statut : vulnérable	
Coucou gris	Statut : quasi menacée		Statut : quasi menacée
Fauvette des jardins		Statut : quasi menacée	
Fauvette pitchou	Statut : vulnérable RBR : très élevée	Statut : en danger	Statut : quasi menacée
Linotte mélodieuse		Statut : vulnérable	
<i>Pipit farlouse*</i>			
Pipit maritime	RBR : très élevée	Statut : quasi menacée	
<i>Pouillot fitis*</i>			
<i>Rossignol philomèle*</i>			
Serin cini		Statut : vulnérable	
Traquet motteux*			
Tarier pâtre		Statut : quasi menacée	
Tourterelle des bois	Statut Vulnérable	Statut : vulnérable	Statut : vulnérable

Les noms en italique signalés par un astérisque (*) dans le tableau représentent les oiseaux non nicheurs sur le site étudié

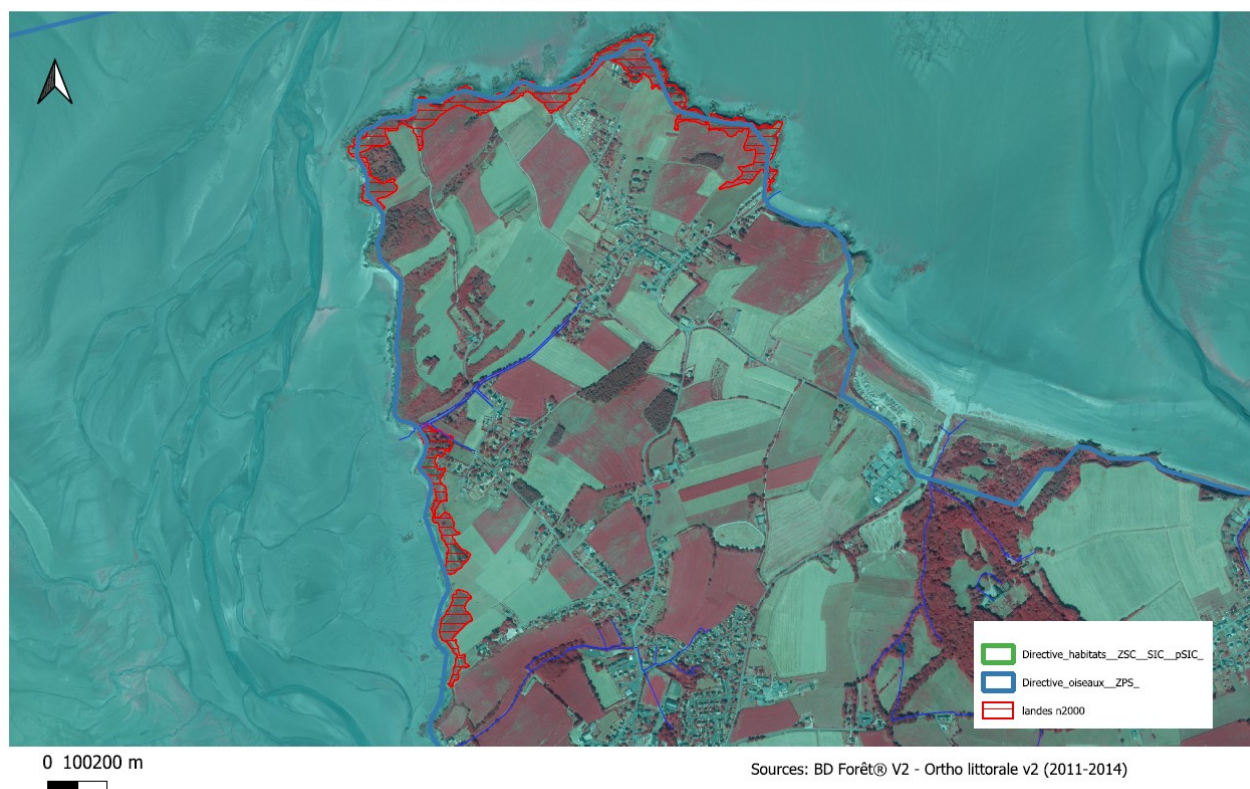
Les statuts ont été mis à jour avec la nouvelle Liste rouge Régionale de 2021 et en ajoutant quelques données suivant la Responsabilité Biologique Régionale (RBR) Bretonne

Unité 1 : de L'Hôtellerie à Lermot - commune d'Hillion

Descriptif succinct du milieu

Bande étroite, presque discontinue mais bien exposée, s'élargissant modérément vers le nord. Cette unité a une végétation caractéristique des landes littorales et est composée d'un habitat de falaises, fourrés, ptéridaies* et landes sèches dominées par l'ajonc d'Europe (*Ulex europaeus* var. *maritimus*), ponctuées de quelques bouquets d'arbres en retrait.

Unité 1 : de L'Hôtellerie à Lermot - commune d'Hillion



Surface représentative de l'habitat propice à la Fauvette pitchou
estimée à 14 ha dont 99,88 % située dans le périmètre Natura 2000 (selon BD Forêt® V2)

Niveau de perturbations et menaces

L'accès à ce site se limite au sentier des douaniers qui le traverse. Il existe plusieurs accès par la route menant à des parkings comme celui de Fontreven, ou de la pointe des Guettes par exemple. Lors de journées citoyennes, des bénévoles d'association sur le patrimoine se sont engagés dans l'entretien de certains bunkers, ce qui a malheureusement fragmenté le milieu et impacté la végétation, notamment en pleine période de nidification.

Ce secteur est aussi très prisé pour les activités sportives de plein air, ce qui conduit parfois à l'aménagement inapproprié de nouveaux sentiers par des défrichements.

L'ensemble de ces interventions accentue la fragmentation de l'écosystème : les sentiers nouvellement ouverts, régulièrement fréquentés par les usagers du littoral, empêchent la végétation de se régénérer et altèrent l'équilibre biologique nécessaire à la Fauvette pitchou.

Préconisations pour les activités

Il est essentiel de sensibiliser les usagers du site à l'importance de rester sur les sentiers existants ouverts aux piétons, afin d'éviter la création de nouveaux passages, en particulier dans les zones écologiquement sensibles et de bien veiller à retirer, à la fin de l'évènement, l'ensemble des balisages temporaires et du matériel utilisé afin de préserver l'environnement.

Population de Fauvette pitchou pour cette unité

Ensemble de bonne attractivité pour l'espèce.

Période internuptiale : 1 à 5 individus

Nidification : 2 couples a minima

L'analyse de cette population permet d'estimer une densité de 1,42 couple par tranche de 10 hectares.

Autres oiseaux à enjeu à l'échelle bretonne, nationale ou européenne

Présence de la Bouscarle de Cetti et du Serin cini à proximité des bouquets de conifères.

Secteur de la Pointe des Guettes - Hillion



Unité 2 : De Saint Maurice à Béliard (depuis le double méandre du cours inférieur du Gouessant au vallon de Béliard) - commune de Lamballe Armor

Descriptif succinct du milieu

Une végétation de landes sèches atlantiques caractérisées par la présence de l'ajonc d'Europe (*Ulex europaeus* var. *maritimus*), mêlée de fourrés et de ptéridaies*, s'étend largement sur les pentes bien exposées au sud de la chapelle Saint-Maurice. La partie nord présente une mosaïque typique d'habitats côtiers, répartie sur un linéaire plus ou moins étroit.

Unité 2 : De Saint Maurice à Béliard (depuis le double méandre du cours inférieur du Gouessant au vallon de Béliard) - commune de Lamballe Armor



Surface représentative de l'habitat propice à la Fauvette pitchou
estimée à 21 ha dont 99,98 % située dans le périmètre Natura 2000 (selon BD Forêt® V2)

Niveau de perturbations et menaces

Le niveau d'impact est très faible, car la zone concernée ne dispose d'aucun accès pénétrant. Seul le sentier de randonnée la traverse, constituant le seul replat sur ce versant escarpé. Par ailleurs, la protection de cette unité est garantie grâce à l'acquisition de parcelles par le Conservatoire du Littoral, ainsi qu'à l'engagement de la commune à déplacer les parkings vers l'arrière-littoral lorsque cela est possible.

Préconisations pour les activités

Il est important de sensibiliser le propriétaire ainsi que les associations locales afin de garantir que le bunker de Saint-Maurice reste fermé au public.

Les pressions liées au piétinement restent modérées et se limitent aux abords des sentiers, dans les zones les plus accessibles. Bien que cet habitat soit classé comme vulnérable, il nécessite un suivi régulier en raison de sa sensibilité aux perturbations et à l'érosion.

Population de Fauvette pitchou pour cette unité

Logiquement installée préférentiellement au sud du secteur en rive aval du Gouessant jusqu'à ses deux méandres finaux car en amont le territoire s'afforeste progressivement en perdant son attractivité pour l'espèce.

Période internuptiale : 0 à 2 individus.

Nidification : entre 1 et 2 couple (s)

L'analyse de cette population permet d'estimer une densité de 0,48 à 0,97 couple par tranche de 10 hectares.

Autres oiseaux à enjeu à l'échelle bretonne, nationale ou européenne

Présence du Tarier pâtre.

Secteur de Saint-Maurice – Lamballe-Armor



Unité 3 : Des Landes de Béliard au Pont Rouault - commune de Lamballe Armor

Descriptif succinct du milieu

Landes littorales dominées par l'ajonc d'Europe (*Ulex europaeus* var. *maritimus*) également avec fourrés à prunellier et ronces.

Très bel ensemble d'importance majeure du fait de sa surface conséquente par rapport aux autres sites. Position sur plateau sommital se prolongeant sur pente rocheuse littorale en contrebas du sentier des douaniers. Mosaïque comportant de larges plages de landes à ajoncs de hauteur variée, entrecoupées de friches arborées lâches avec clairières de Fougère aigle. Bordure latérale par un petit vallon boisé spontanément en feuillus. Unité séparée à l'arrière de la zone agricole par un rideau arbustif épineux.

Un petit hectare de forme rectangulaire est présent au nord du site, entretenu par des travaux superficiels du sol sans activité agricole productive.

Unité 3 : Des Landes de Béliard au Pont Rouault - commune de Lamballe Armor



Surface représentative de l'habitat propice à la Fauvette pitchou
estimée à 19 ha dont 99,48 % située dans le périmètre Natura 2000 (selon BD Forêt® V2)

Niveau de perturbations et menaces

Malgré un carroyage de petites pistes empruntées par quelques promeneurs et des cavaliers, cette desserte bien suffisante qu'il ne faut surtout pas renforcer n'occasionne que peu de perturbation, à la différence des deux roues motorisées qui empruntent parfois illégalement les chemins internes à la lande.

A signaler, à l'extrémité nord du site, une pelouse maritime utilisée comme aire d'envol et d'atterrissage par quelques adeptes du parapente sans que cette activité n'occasionne de nuisances a priori.

Population de Fauvette pitchou pour cette unité

Il est essentiel de sensibiliser les usagers du site à l'importance de rester sur les sentiers existants ouverts aux piétons, afin d'éviter la création de nouveaux passages, en particulier dans les zones écologiquement sensibles.

Il est important de sensibiliser les pratiquants de parapente afin qu'ils privilégient les survols en dehors des zones les plus sensibles.

Population de Fauvette pitchou

Période internuptiale : 5 à 11 individus qui exploitent également les landes sur pentes littorales.

Nidification : 5 couples a minima, jusqu'à 7 possibles.

L'analyse de cette population permet d'estimer une densité de 2,65 à 3,71 couples par tranche de 10 hectares.

Autres oiseaux à enjeu à l'échelle bretonne, nationale ou européenne

Présence très discrète en période de nidification du Bouvreuil pivoine.

Sur site, on rencontre également la Bouscarle de Cetti, le Coucou gris, la Tourterelle des bois très fidèle au site.

On retrouve également la Linotte mélodieuse dans les landes, la Fauvette des jardins dans les fruticées*, et le Tarier pâle sur la bordure littorale.

L'Alouette des champs, elle, peut être observée sur terrain nu en passage migratoire.

Landes de Béliard – Lamballe Armor



Pont Rouault – Lamballe Armor

Unité 4 : Du Pont Rouault à la Cotentin (de part et d'autre de Jospinet) - commune de Lamballe Armor

Descriptif succinct du milieu

Landes littorales dominées par l'ajonc d'Europe (*Ulex europaeus* var. *maritimus*) avec des secteurs à fourrés et ptéridaies*. Sur Jospinet, on retrouve des rochers littoraux à chasmophytes et des fourrés mixtes ajonc-genêt à balai-prunellier et au niveau du lieu dit de la Cotentin ouest, la végétation est composée par des fourrés denses de prunellier et un peu de lande sèche atlantique à ajoncs et bruyère cendrée. (Daniel PHILIPPON, botaniste, novembre 2017)

Développée sur une étroite bande littorale continue s'élargissant un peu par endroits, brièvement interrompue par le hameau ostréicole de Jospinet. Une grande partie des pentes et des échancrures des falaises littorales sont recouvertes de Prunelliers épineux sculptés par le vent.

En bordure du sentier des douaniers où la roche affleure, on trouve une végétation de lande rase et de buissons épineux ramassés. Quelques formations arborées de Chêne pédonculé et Cyprès de Lambert aux abords du vallon médian du ruisseau des Coulées.

Unité 4 : Du Pont Rouault à la Cotentin (de part et d'autre de Jospinet) - commune de Lamballe Armor



Surface représentative de l'habitat propice à la Fauvette pitchou
estimée à 20 ha dont 94,17 % située dans le périmètre Natura 2000 (selon BD Forêt® V2)

Niveau de perturbations et menaces

L'attractivité touristique de Jospinet se concentre sur sa grande plage, autour de la nouvelle guinguette près de la zone économique de mytiliculteurs et autour des espaces de restauration donc peu impactante pour cette unité.

Le parking public existant est saturé en période estivale et son extension paraît très compliquée en raison de la configuration des lieux.

Des travaux de terrassement ont eu lieu sur le site Natura 2000 en juillet 2025, et une parcelle de lande privée a récemment été broyée pour être convertie en pâturage destiné aux chevaux.

Préconisations pour les activités

Il est important de sensibiliser la commune afin d'éviter la création d'aménagements, tels que des parkings, dans les zones sensibles, même en période de forte fréquentation du site.

Population de Fauvette pitchou pour cette unité

Période internuptiale : 2 à 5 individus.

Nidification : 1 à 2 couples, dont l'un occupait une lande qui vient d'être broyée.

L'analyse de cette population permet d'estimer une densité de 0,50 à 1 couple par tranche de 10 hectares.

Autres oiseaux à enjeu à l'échelle bretonne, nationale ou européenne

Présence de la Bouscarle de Cetti et du Serin cini.

Pont Rouault – Lamballe Armor



La Cotentin – Lamballe Armor

Unité 5 : De la Cotentin à l'anse du Vauglin - commune de Lamballe Armor

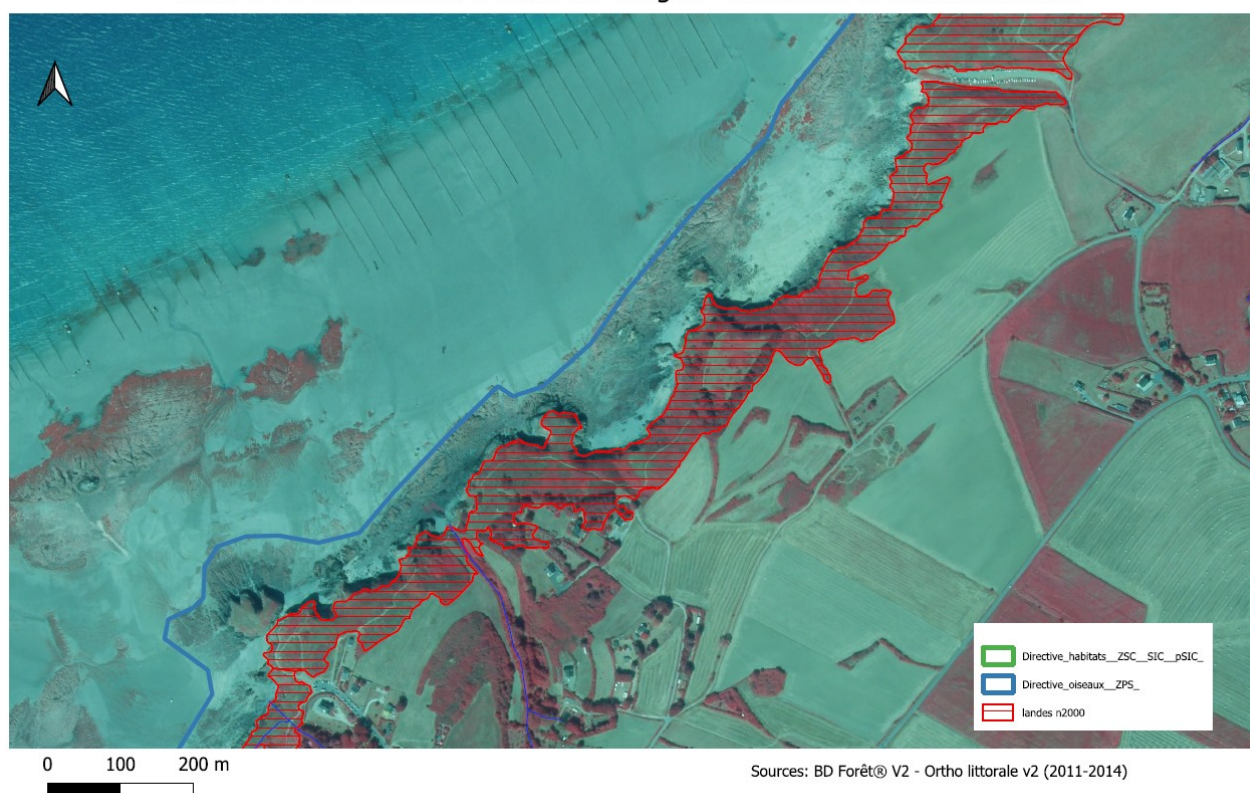
Descriptif succinct du milieu

Landes littorales dominées par l'ajonc d'Europe (*Ulex europaeus* var. *maritimus*) avec des secteurs à fourrés mixtes et fourrés à ajoncs-genêt à balai-prunellier, fourrés denses de prunellier et ptéridaies*. Plus spécifiquement dans le secteur de la Cotentin, on retrouve un habitat de Pelouse thermophile à *Brachypodium rupestre* sur placage limoneux (dune perchée) (Daniel PHILIPPON, botaniste, novembre 2017)

Débutant par la lande du plateau de Lanmorin qui constitue sa partie la moins étroite, cette unité s'amenuise par endroits pour n'offrir qu'une bande réduite aux versants pentus descendant vers la mer.

Le milieu comprend de rares îlots de conifères et consiste principalement en une succession de faciès type landes et fourrés à petit potentiel pour la Fauvette pitchou.

Unité 5 : De la Cotentin à l'anse du Vauglin - commune de Lamballe Armor



Surface représentative de l'habitat propice à la Fauvette pitchou
estimée à 10 ha dont 99,16 % située dans le périmètre Natura 2000 (selon BD Forêt® V2)

Niveau de perturbations et menaces

Une route d'accès direct aux plages circonscrit les deux extrémités de cette unité. Elle se termine par des stationnements aménagés au bout des vallons qui conduisent à la mer. Le secteur bien desservi draine un flux important de touristes et de baigneurs dont une partie en profite pour se promener sur le sentier côtier.

Ce secteur est également très prisé par les pêcheurs à pied lors des grandes marées.

Sur le secteur de la Cotentin, des travaux de sécurisation de la falaise ont impacté les fourrés à prunellier dans la zone d'alimentation des Fauvettes pitchou.

Préconisations pour les activités

Mise en protection de ces secteurs grâce au déplacement du parking et à la réorganisation d'espace pour les véhicules afin de regagner et conforter des zones naturelles en bordure du littoral sur la Cotentin et le Vauglin.

Il est essentiel de sensibiliser la commune pour qu'elle garde à l'esprit les zones les plus sensibles à protéger, voire à sécuriser si nécessaire.

Population de Fauvette pitchou pour cette unité

Période internuptiale : 2 à 3 individus.

Nidification : 1 seul couple a priori

L'analyse de cette population permet d'estimer une densité de 0,97 soit environ 1 couple par tranche de 10 hectares.



Fauvette juvénile

Autres oiseaux à enjeu à l'échelle bretonne, nationale ou européenne

Présence du Cisticole des joncs sur une prairie d'arrière lande dépressionnaire à la Cotentin et de la Bouscarle de Cetti dans une échancrure humide de la falaise côtière.

La Cotentin – Lamballe Armor



Unité 6 : De l'anse du Vauglin à Dahouet - communes de Lamballe Armor et de Pléneuf-Val André

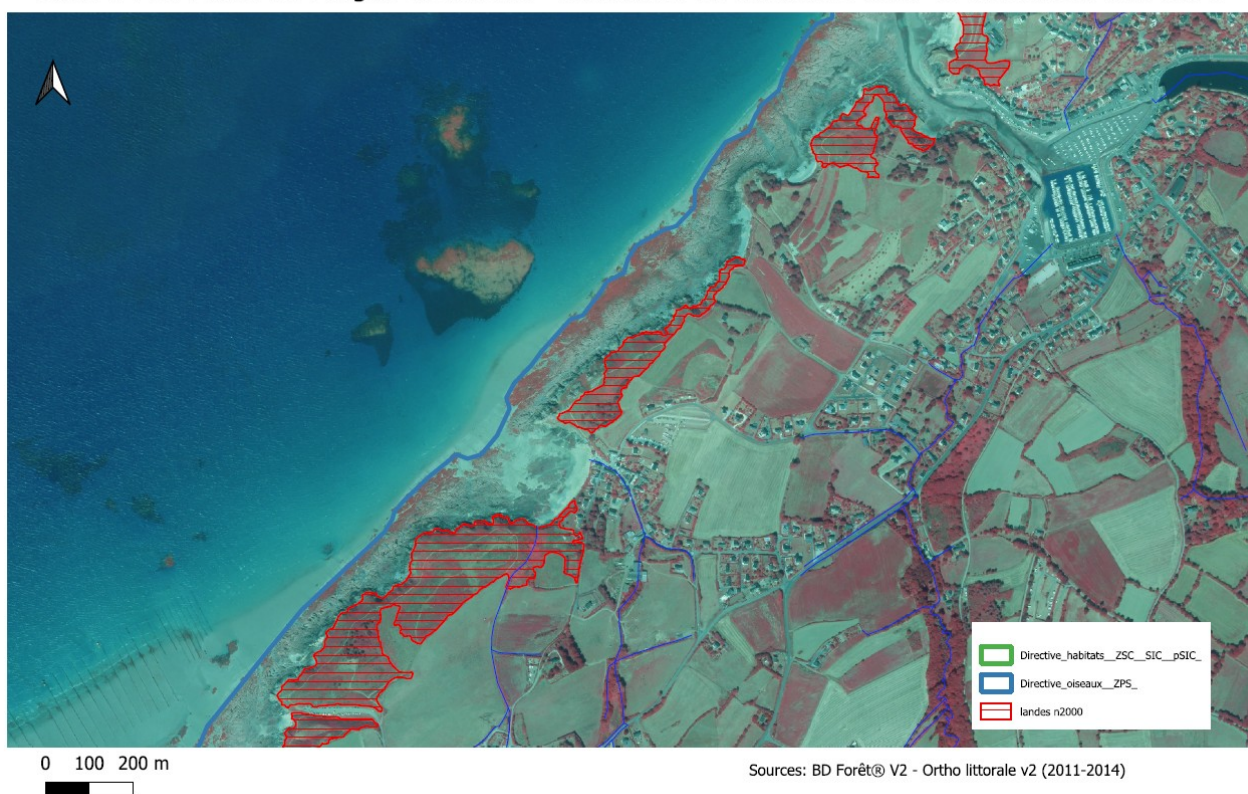
Descriptif succinct du milieu

Lande sèche atlantique à ajoncs et bruyère cendrée mêlée de fourrés denses de prunellier, cette partie du littoral s'étend jusque vers Port Morvan où des pelouses aérohalines s'expriment (Daniel PHILIPPON, botaniste, novembre 2017).

Sur la partie entre le Vauglin et Port Morvan, très belle succession d'habitats fermés de landes et de fruticées* d'une emprise relativement importante entrecoupés de petites zones de prairies à hautes herbes et de pelouses sèches autour des affleurements rocheux.

Sur la partie entre Port-Morvan et Dahouet, lande basse étroite à affleurements rocheux, avec quelques de Cyprès de Lambert et pins tortueux à l'approche de la zone portuaire.

Unité 6 : De l'anse du Vauglin à Dahouet - communes de Lamballe Armor et de Pléneuf-Val André



Surface représentative de l'habitat propice à la Fauvette pitchou
estimée à 15 ha dont 98 % située dans le périmètre Natura 2000 (selon BD Forêt® V2)

Niveau de perturbations et menaces

Érosion et recul du trait de côte, et risque de création d'un autre sentier côtier plus sécurisé dans les secteurs de landes.

Camping sauvage depuis plusieurs années sur le replat en surplomb du Vauglin, pratiqué dès le printemps et jusqu'à l'automne par un regroupement de véhicules qui accèdent ici par un diverticule pourtant peu carrossable du chemin d'exploitation desservant la zone agricole à l'arrière du site.

Préconisations pour les activités

Bien sensibiliser la commune pour interdire le stationnement non autorisé sur les secteurs naturels sensibles et veiller à ce que le déplacement du sentier littoral se fasse dans des secteurs moins sensibles.

Population de Fauvette pitchou pour cette unité

Période internuptiale : 2 à 4 individus.

Nidification : 2 à 3 couples

L'analyse de cette population permet d'estimer une densité de 1,33 à 2 couples par tranche de 10 hectares.

Autres oiseaux à enjeu à l'échelle bretonne, nationale ou européenne

Sur ce secteur, il n'est pas rare de rencontrer la Linotte mélodieuse dans les landes à ajoncs, la Fauvette des jardins dans les fourrés, le Cisticole des joncs dans la prairie à hautes herbes, le Serin cini dans les Cyprès de Lambert (bord de côte) et le Tarier pâtre sur les lisières champêtres. Le Rossignol philomèle est, lui, un oiseau occasionnel dans le vallon arboré descendant sur Port Morvan

La Tourterelle des bois peut être observée en nidification mais pas de façon très régulière.

Il est à noter des contacts avec le Bouvreuil pivoine hors période de nidification.

Le Vauglin- Pléneuf Val André



Unité 7 : De Dahouet aux Murs Blancs - commune de Pléneuf Val André

Descriptif succinct du milieu

Décrit comme landes littorales, cet espace assez vaste est occupé principalement par des fruticées* et des ronciers où la lande subordonnée à ces formations s'exprime assez peu et par plages éparses, y compris sur les pentes du trait de côte où la roche à nu accueille entre ses affleurements des pelouses littorales sèches.

Unité 7 : De Dahouet aux Murs Blancs - commune de Pléneuf Val André



Surface représentative de l'habitat propice à la Fauvette pitchou
estimée à 9 ha dont 91,27 % située dans le périmètre Natura 2000 (selon BD Forêt® V2)

Niveau de perturbations et menaces

Espace a priori sanctuarisé appartenant pour partie à des propriétaires privés et à des propriétaires publics (commune et Conservatoire du Littoral).

Bien que très fréquenté par la population locale et les touristes, le lieu-dit du Pissot reste avant tout une zone de passage piéton entre la grand-plage du Val André et le port de Dahouet où se concentre l'activité touristique de Pléneuf Val André.

Le flux est canalisé par le sentier côtier, laissant l'espace en recul du Pissot aux usagers locaux qui disposent de petits sentiers pour le traverser. Il semble, au vu des inventaires ornithologiques du site que les oiseaux s'en accommodent.

Un envahissement en cours par le Sèneçon en arbre (*Baccharis halimifolia*), redoutable plante invasive, justifierait d'intervenir en urgence pour arracher les jeunes sujets disséminés issus du rideau fructifère de cette essence plantée par la collectivité pour masquer les bâtiments du centre nautique. Dans un second temps, la destruction par des moyens mécaniques appropriés du foyer de dissémination est incontournable pour se débarrasser de cet indésirable qui est en mesure de dénaturer ce milieu à forte valeur patrimoniale.



Vue de la lande avec plusieurs pieds de *Baccharis halimifolia* sur les hauts de Dahouet – Pléneuf
Val André

Préconisations pour les activités

Il est important de sensibiliser la commune afin d'organiser un chantier d'éradication du Sèneçon en arbre.

Population de Fauvette pitchou pour cette unité

Concentrée sur la lande du Pissot.

Période internuptiale : 1 à 5 individus.

Nidification : 1 à 2 couples

L'analyse de cette population permet d'estimer une densité de 1,17 à 2,34 couples par tranche de 10 hectares.

Autres oiseaux à enjeu à l'échelle bretonne, nationale ou européenne

La Linotte mélodieuse est bien représentée sur ce secteur, comme la Bouscarle de Cetti, la Fauvette des jardins et Tarier pâtre présents dans les fourrés. Le Serin cini est observé autour des Cyprés de Lambert de la façade côtière et le Chardonneret élégant à proximité des maisons riveraines.

Le Pipit maritime est un oiseau nicheur sur le promontoire rocheux de la Guette.

En passage migratoire, on peut rencontrer le Pipit farlouse, le Traquet motteux sur les pelouses maritimes autour de La Guette, le Bouvreuil pivoine et le Pouillot fitis dans les zones de fourrés.



Vue de la falaise vers le port de Dahouet – Pléneuf Val André

Unité 8 : de la Lingouare à la plage des Vallées (autour du noyau des landes de la Ville Pichard) - commune de Pléneuf Val André

Descriptif succinct du milieu

Lande sèche atlantique à ajoncs mêlée de fourrés denses de prunellier.

Remarquable ensemble sur trait de côte rocheux accidenté prolongé à l'arrière par un plateau, le tout occupé principalement par de la lande à ajoncs parsemée localement d'arbustes dont le laurier sauce à tendance invasive et le Nerprun alaterne, espèce subspontanée peu commune qui montre ici une intéressante dynamique de régénération. Un îlot arboré et un espace en cours d'enfrichement complètent le panorama de ce milieu très attractif pour les oiseaux.

Unité 8 : de la Lingouare à la plage des Vallées (autour du noyau des landes de la Ville Pichard)
Commune de Pléneuf Val André



Surface représentative de l'habitat propice à la Fauvette pitchou
estimée à 13 ha dont 91,57 % située dans le périmètre Natura 2000 (selon BD Forêt® V2)

Niveau de perturbations et menaces

Les randonneurs empruntent préférentiellement le sentier des douaniers qui longe la falaise côtière. Les riverains et les locaux utilisent aussi un sentier qui contourne le site par l'arrière sans occasionner de perturbations autres que des cris d'alerte des oiseaux évoluant à proximité.

Une aire d'envol aménagée pour les parapentes fait l'objet du broyage régulier d'une bande de lande. L'habitat n'est pas détruit car les souches d'ajoncs y demeurent. Cette zone débroussaillée

minimise aussi les risques d'incendie car un quartier urbanisé borde cette lande. Concernant l'activité de parapente, on renverra aux bonnes pratiques de ce loisir pour limiter son impact environnemental (voir consignes pour l'unité 4 également concernée par la discipline).

Quelques dépôts indésirables de taille de haies de conifères sur le talus de bordure parcellaire du site du cairn.

Présence à surveiller d'érables sycomores le long du sentier des douaniers. Cette essence ne pourra certes pas s'étoffer compte tenu des sols squelettiques où elle pousse mais néanmoins sa dynamique de régénération contribuerait à une fermeture du couvert défavorable à la lande. Le Laurier-sauce, plus invasif, demanderait lui aussi à être maîtrisé pour la même raison.

Une vigilance particulière devra par contre accompagner le projet d'ouverture au public du cairn de la Ville Pichard, site mégalithique de grand intérêt situé sur le point haut du plateau rocheux. L'ouverture au public devra veiller à minimiser l'impact d'une fréquentation humaine au cœur d'un secteur sensible à enjeux environnementaux élevés. Un cheminement en boucle envisagé pour créer un diverticule du sentier littoral proche conduirait à la désertion de la Fauvette pitchou sur près d'un hectare de lande où elle niche actuellement, tout comme la Bouscarle de Cetti et la Fauvette des jardins qui occupent aussi ce secteur. Seul un accès de faible emprise, au tracé direct et au plus court (depuis l'aire d'envol des parapentes) et emprunté en aller-retour, permettrait plus sûrement le maintien des capacités d'accueil pour ces oiseaux nicheurs particulièrement sensibles au dérangement.



Landes de la Ville Pichard- Pléneuf Val André

Préconisations pour les activités

Il est important de sensibiliser les usagers du site à n'emprunter que les sentiers déjà ouverts aux piétons, en évitant toute création de nouveaux passages dans les zones sensibles. Par ailleurs, les pratiquants de parapente doivent être encouragés à privilégier les survols en dehors de ces zones fragiles. Enfin, il convient d'informer la commune afin de limiter les interventions susceptibles de fragmenter le milieu, notamment en restreignant l'ouverture aux abords du secteur du Cairn.

Population de Fauvette pitchou pour cette unité

Milieu à fort potentiel d'accueil.

Période internuptiale : 2 à 5 individus.

Nidification : 2 à 3 couples

L'analyse de cette population permet d'estimer une densité de 1,54 à 2,31 couples par tranche de 10 hectares.



Autres oiseaux à enjeu à l'échelle bretonne, nationale ou européenne

Ces landes très riches permettent de faire état de la présence de la Bouscarle de Cetti, de la Linotte mélodieuse, du Serin cini et du Chardonneret élégant en lisière des secteurs construits.

En nidification, il est possible de contacter le Bouvreuil pivoine très discret peut-être sédentaire.

La Fauvette des jardins est très fidèle au site car on compte 1 à 2 couples reproducteurs tous les ans.

Falaise près de la plage des vallées – Pléneuf Val André



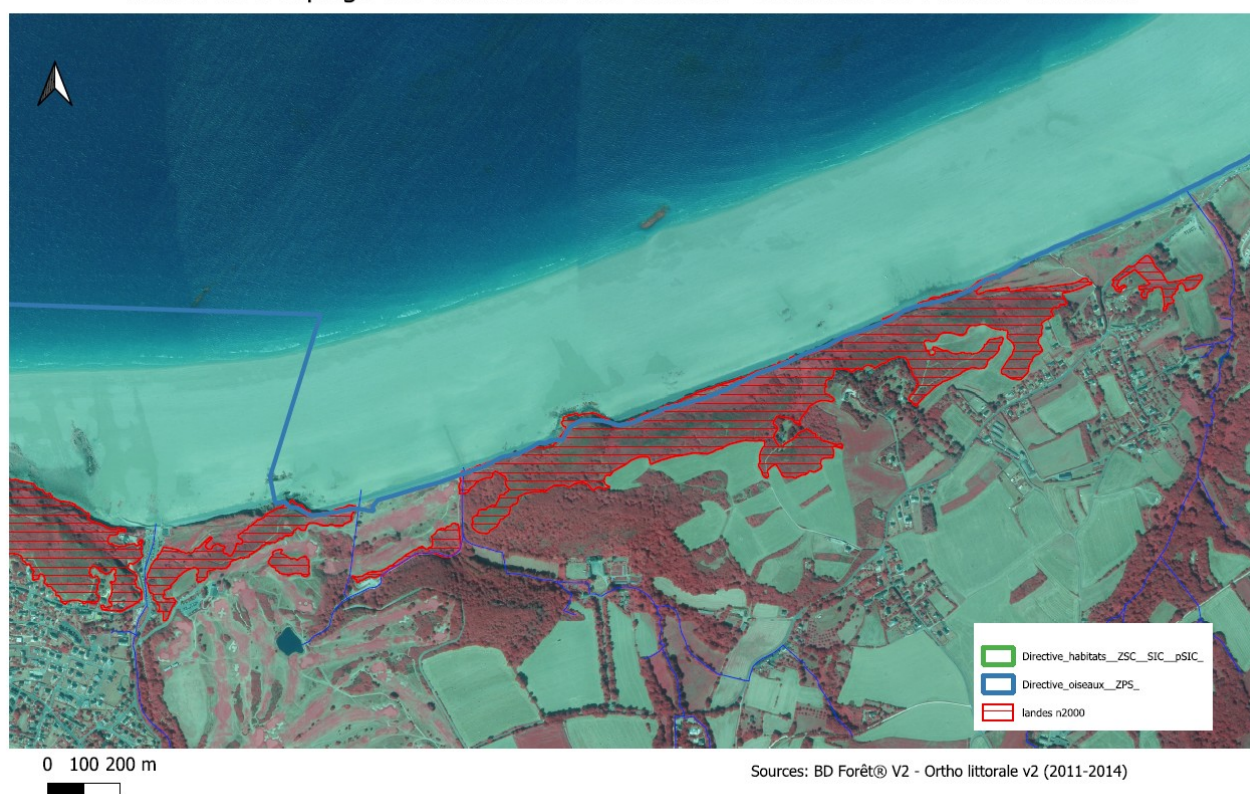
Unité 9 : De la plage des Vallées à la Ville Berneuf - commune de Pléneuf Val André

Descriptif succinct du milieu

Végétation de type fourrés denses ou à prunelliers. Sous le parcours de golf de Pléneuf Val André, entre la plage des Vallées et le ruisseau de Nantois, il s'agit tout d'abord d'une zone pentue à fourrés denses de Prunelliers épineux entrecoupés de quelques îlots de lande autour des affleurements rocheux. Un ensemble plus vaste de même nature y fait suite, qui est dépourvu de pénétrantes et limite sa prospection à des points d'écoute. Cet ensemble est assez décevant malgré son potentiel d'accueil, probablement parce que sous-évalué du fait de son inaccessibilité.



Unité 9 : De la plage des Vallées à la Ville Berneuf - commune de Pléneuf Val André



Surface représentative de l'habitat propice à la Fauvette pitchou
estimée à 30 ha dont 4,04 % située dans le périmètre Natura 2000 (selon BD Forêt® V2)

Niveau de perturbations et menaces

Érosion par endroit de la falaise côtière constituée sur une partie de matériaux sablonneux où s'installent des colonies d'Hirondelle de rivage. Des pans entiers se détachent régulièrement en grignotant le trait de côte. Pour des raisons de sécurité, le sentier des douaniers voit son tracé se modifier au gré des éboulements pour le mettre en recul des surplombs instables. Des enrochements de protection ont été mis en place au niveau de l'accès principal à la zone de baignade de la plage des Vallées.

Fréquentation humaine limitée au sentier de randonnée et à l'activité de golf sur les greens dont le tracé a probablement effacé à sa création des habitats propices, en créant toutefois des effets de lisière non dépourvus d'intérêt.

Grande inquiétude sur les parties dépourvues d'accès.



Préconisations pour les activités

Veiller à ce que le déplacement du sentier littoral s'effectue dans des zones moins sensibles.

Population de Fauvette pitchou pour cette unité

Période internuptiale : 0 à 3 individus.

Nidification : 2 couples mais probablement davantage.

L'analyse de cette population permet d'estimer une densité de 0,66 couple par tranche de 10 hectares.

Autres oiseaux à enjeu à l'échelle bretonne, nationale ou européenne

Sur ce site, la Linotte mélodieuse, la Bouscarle de Cetti, la Fauvette des jardins et le Tarier pâle sont bien présents.

Près du Golf - Pléneuf Val André



Unité 10 : de la Ville Berneuf à Caroual - commune de Erquy

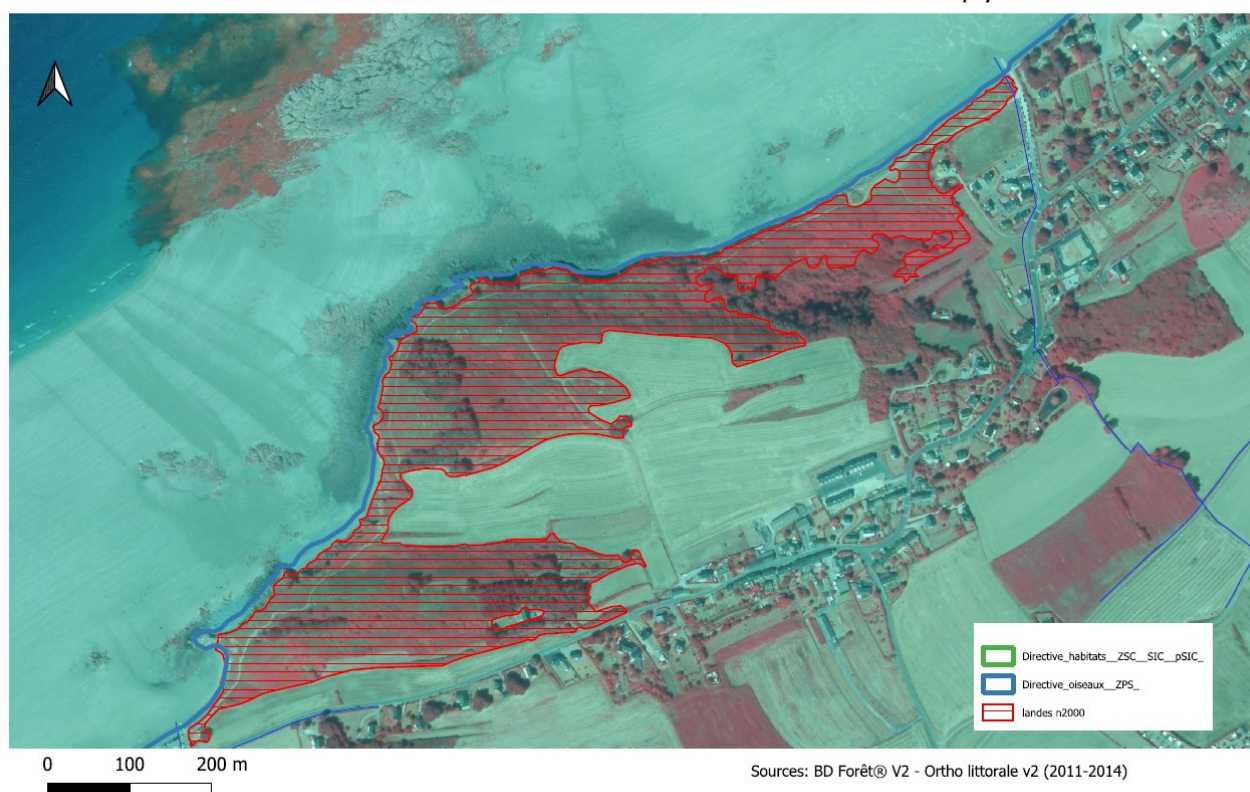
Descriptif succinct du milieu

Landes littorales avec des secteurs de fourrés et de ptéridaies* et un secteur de dunes au niveau de la ville Berneuf.

Intéressant ensemble sur plateau sommital basculant brutalement vers la mer. Seule la partie basse des pentes escarpées est colonisée par une lande basse à ajoncs alors que le reste de l'espace est couvert d'un fourré impénétrable de prunelliers épineux. Une large dépression aux sols moins ingrats dévolus à l'agriculture se glisse au centre de cet ensemble pour venir mourir à proximité du rivage. Plusieurs rideaux et îlots boisés en conifères principalement complètent ce paysage fortement contrasté.



Unité 10 : de la Ville Berneuf à Caroual - commune de Erquy



Surface représentative de l'habitat propice à la Fauvette pitchou
estimée à 16 ha dont 0,11 % située dans le périmètre Natura 2000 (selon BD Forêt® V2)

Niveau de perturbations et menaces

L'essentiel de ce site est à l'écart des accès et il faut quitter le sentier littoral pour y pénétrer, mais la pente et la végétation sont dissuasives et seuls quelques naturalistes s'y aventurent pour sa flore et son entomofaune* (intéressante diversité de papillons, entre autres).

Un chemin d'exploitation longe une partie de l'arrière de ce site et se prolonge au cœur de l'habitat mais il n'est que très rarement emprunté par les promeneurs car il se termine en cul-de-sac.

Préconisations pour les activités

Bien informer les pratiquants de parapente de ne pas survoler les secteurs sensibles.

Bien veiller à ce que le déplacement du sentier littoral se fasse dans des secteurs moins sensibles.

Population de Fauvette pitchou pour cette unité

Présence permanente d'un nombre très variable d'individus hors saison de reproduction.

Période internuptiale : 1 à 5 individus.

Nidification : 2 à 3 couples

L'analyse de cette population permet d'estimer une densité de 1,28 à 1,92 couples par tranche de 10 hectares.

Autres oiseaux à enjeu à l'échelle bretonne, nationale ou européenne

Pour cette unité, le Bouvreuil pivoine est de passage en période postnuptiale, avec une possible nidification occasionnelle. On compte sur la présence de la Tourterelle des bois certaines années, du Tarier pâtre et du Serin cini en lisière des terres agricoles.

Ce secteur est également très prisé par la Bouscarle de Cetti, la Fauvette des jardins, la Linotte mélodieuse, et le Coucou gris.

Ville Berneuf - Pléneuf Val André



Caroual – Erquy

DONNEES CHIFFRÉES GLOBALES DE LA FAUVETTE PITCHOU SUR LE SITE ETUDIE

Période internuptiale : 16 à 48 individus

Nidification : 19 à 27 couples

	Superficie en ha	Nb individus min	Nb individus max	Nb min couple Fauvettes	Nb Max Couple Fauvettes	Couple min par 10 ha	Couple max par 10ha
Unité 1	14,04	1	5	2	2	1,42	1,42
Unité 2	20,71	0	2	1	2	0,48	0,97
Unité 3	18,85	5	11	5	7	2,65	3,71
Unité 4	20,06	2	5	1	2	0,50	1,00
Unité 5	10,28	2	3	1	1	0,97	0,97
Unité 6	15,02	2	4	2	3	1,33	2,00
Unité 7	8,54	1	5	1	2	1,17	2,34
Unité 8	13,01	2	5	2	3	1,54	2,31
Unité 9	30,27	0	3	2	2	0,66	0,66
Unité 10	15,63	1	5	2	3	1,28	1,92
Moyenne	16,64	1,6	4,8	1,9	2,7	1,20	1,73
Total	166,41	16,00	48,00	19,00	27,00	12,01	17,30

L'analyse de cette population permet d'estimer une densité moyenne de 1,20 à 1,73 couples par
tranche de 10 hectares.

Le total de la superficie étudiée est de 166 hectares pour un total de 118 ha en périmètre Natura
2000.

Les habitats propices à la préservation de l'espèce Fauvette pitchou sont inclus à 71 % dans le
périmètre Natura 2000 du site Baie de Saint Briec Est

CONCLUSION

Cette étude, menée sur une période prolongée de 2019 à 2025, constitue la première investigation approfondie sur ces landes, dont seules quelques-unes avaient bénéficié auparavant d'un suivi ornithologique ponctuel et irrégulier.

Elle se concentre principalement sur la Fauvette pitchou, oiseau emblématique de ce type d'habitat, sans pour autant négliger les autres espèces d'oiseaux menacés, associées à divers degrés aux landes.

Les résultats de ce suivi indiquent que la densité moyenne de couples nicheurs de Fauvette pitchou est d'environ 1,47 couples pour 10 hectares, avec des variations notables entre les dix unités étudiées, allant de 0,48 à 3,71 couples par 10 hectares.

Les données relatives au site voisin du Cap d'Erquy sur lequel la lande couvre un ensemble compact de 170 hectares donnent une densité comprise entre 1,1 et 1,7 couples pour 10 hectares d'après Guillemot en 2006 et 1,12 couples nicheurs pour 10 hectares d'après un inventaire du GEOCA en 2012.

En comparaison, les données de cette étude sont à la fois cohérentes compte tenu d'une surface totale propice similaire mais aussi surprenantes dans la mesure où le territoire inventorié est fragmenté et constitué de surfaces unitaires modestes comprises entre 9 et 30 hectares, et souvent de configuration étroite. Ce handicap semble toutefois compensé par le refuge naturel offert par les pentes abruptes et peu accessibles des falaises côtières associées.

La densité supérieure de couples nicheurs observée pour cette espèce témoin dans le cadre de cette étude pourrait s'expliquer par la grande diversité des formations végétales présentes sur ce site. La Fauvette pitchou est connue pour apprécier la stratification hétérogène de la végétation de lande, comme cela a été observé sur d'autres sites. Elle utilise différents niveaux de végétation : si elle privilégie les fourrés d'ajoncs bas pour y installer son nid, la présence alternée d'ajoncs plus hauts constitue un atout important pour l'espèce.

À l'inverse, les grandes landes du cap d'Erquy présentent une certaine homogénéité de formations basses, et les territoires les plus favorables à la pitchou semblent correspondre à des secteurs où les fourrés bas d'ajoncs sont enrichis par la proximité de rideaux plus hauts d'ajoncs, de fourrés de prunelliers bien développés ou d'autres buissons épineux apportant une structure plus variée à la lande. D'ailleurs, les landes encore plus homogènes comme celles du Cap Fréhel n'abritent, selon la même source (Guillemot 2006), qu'environ 0,6 couple de Fauvette pitchou pour 10 hectares.

Les landes du littoral de la Côte de Penthièvre présentent une grande diversité morphologique : elles alternent fourrés d'ajoncs bas ou plus développés, fruticées* d'épineux de hauteurs variées, ronciers, pelouses sèches autour des affleurements rocheux, arbustes disséminés et petits bosquets arborés ou arborescents. Cette mosaïque d'habitats favorise une riche diversité d'invertébrés, ressource alimentaire essentielle pour la Fauvette pitchou.

C'est très probablement cette diversité structurelle qui explique également la présence des 16 autres espèces d'oiseaux menacés recensées dans cette étude, chacune trouvant dans ces milieux les conditions favorables à leur reproduction ou à une halte migratoire.

Parmi ces espèces préoccupantes, le cas du Bouvreuil pivoine mérite une attention particulière. Ce nicheur discret mais fidèle a été observé principalement sur les unités 3 et 8 (landes de Béliard et de la Ville Pichard). Pour illustrer la raréfaction de ce passereau, les comptages réalisés par le GEOCA* durant le suivi migratoire postnuptial d'octobre, depuis le promontoire de la Cotentin à

Lamballe Armor (ex Planguenoual), poste stratégique d'observation situé à la jonction des unités 4 et 5, n'ont relevé que 1 à 11 individus entre 2021 et 2024. Cela, sur un total de 346 237 à 630 442 oiseaux observés en migration sur 2021 et 2022, ce qui traduit clairement l'enjeu de conservation qui pèse sur les milieux concernés.

La présente étude, consacrée au suivi des petites unités de landes littorales de la Côte de Penthièvre, a mis en évidence la richesse avifaunistique de ces milieux, en particulier pour les espèces d'oiseaux dont les populations sont en déclin préoccupant.

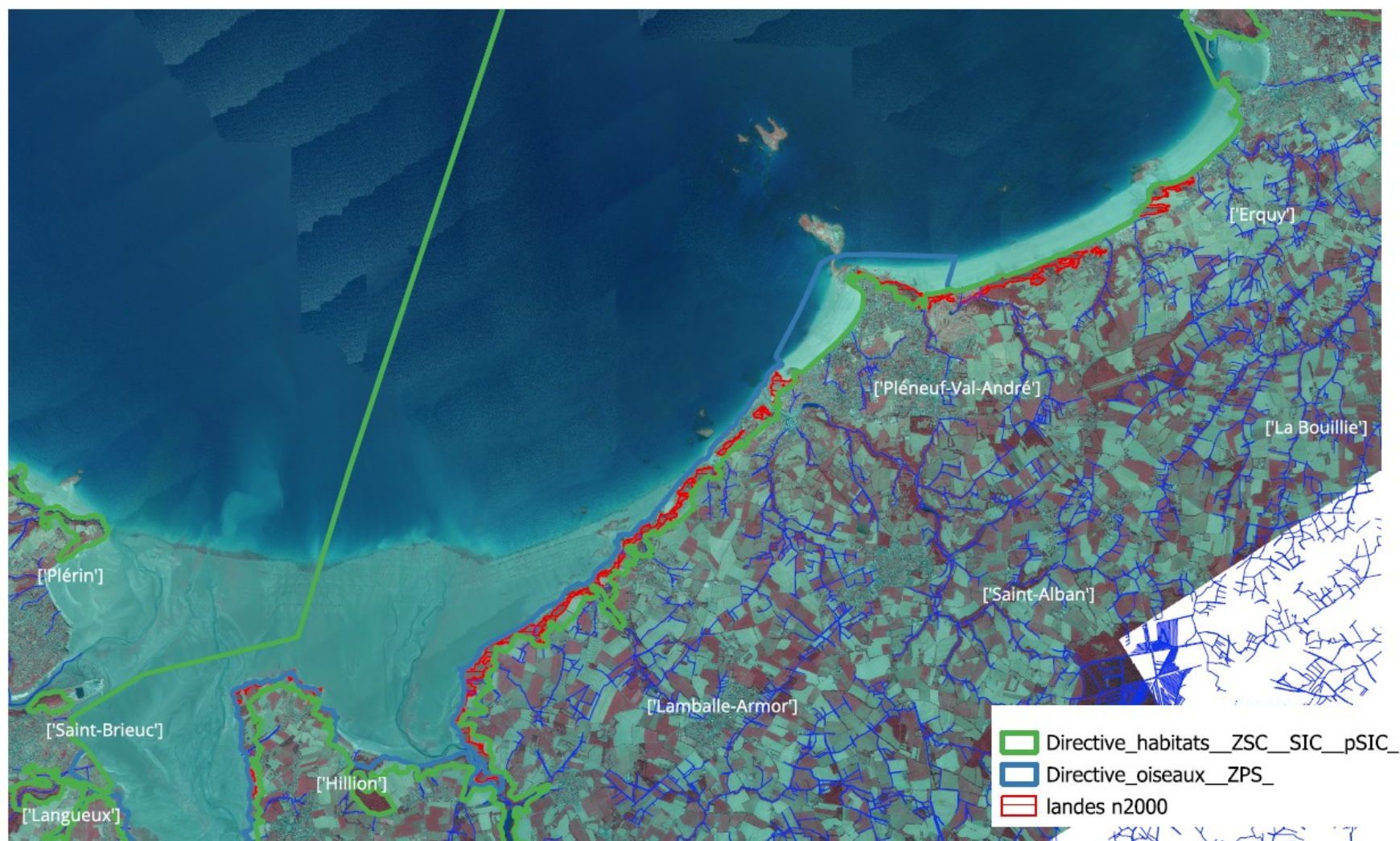
Étant des espaces ouverts au public, ces milieux naturels requièrent de la part de chacun un comportement respectueux de leur tranquillité et de leur richesse, car ils sont à la fois précieux et fragiles.

Il est donc essentiel que tout visiteur adopte une attitude responsable afin de limiter les perturbations de la faune et de préserver la flore. Cela implique, entre autres, de ne pas créer de nouveaux chemins dans les zones naturelles, de rester sur les sentiers balisés, de tenir les chiens en laisse et de ne laisser aucun déchet derrière soi.

La préservation de ces véritables sanctuaires de biodiversité repose aujourd'hui sur la mise en œuvre de mesures adaptées, telles que le réseau Natura 2000, ainsi que sur les outils réglementaires dont disposent les collectivités locales. Cette démarche vise à protéger non seulement les 17 espèces d'oiseaux menacées recensées, mais également l'ensemble des formes de vie qui trouvent refuge dans ces espaces à haute valeur écologique et paysagère.

Annexe 1 : cartographies des habitats

Secteur étudié D'HILLION A ERQUY



Légende des cartes

Les cartes présentées ci-après pour toutes les unités étudiées ont été réalisées à partir des données de la cartographie des grands types de végétations (CGTV) de Bretagne.

La carte des grands types de végétations est un outil régional et mutualisé qui permet de visualiser la répartition de 27 grands types de végétation à l'échelle de la Bretagne. Elle constitue un état des lieux de référence.

Le Conservatoire Botanique National de Brest a pu établir la carte des végétations grâce à un travail d'analyse d'images aériennes et de croisements de données géographiques.

Ces éléments ont permis de réaliser les cartes de végétations pour les unités du territoire étudié afin d'affiner les habitats propices à la présence de la Fauvette pitchou.

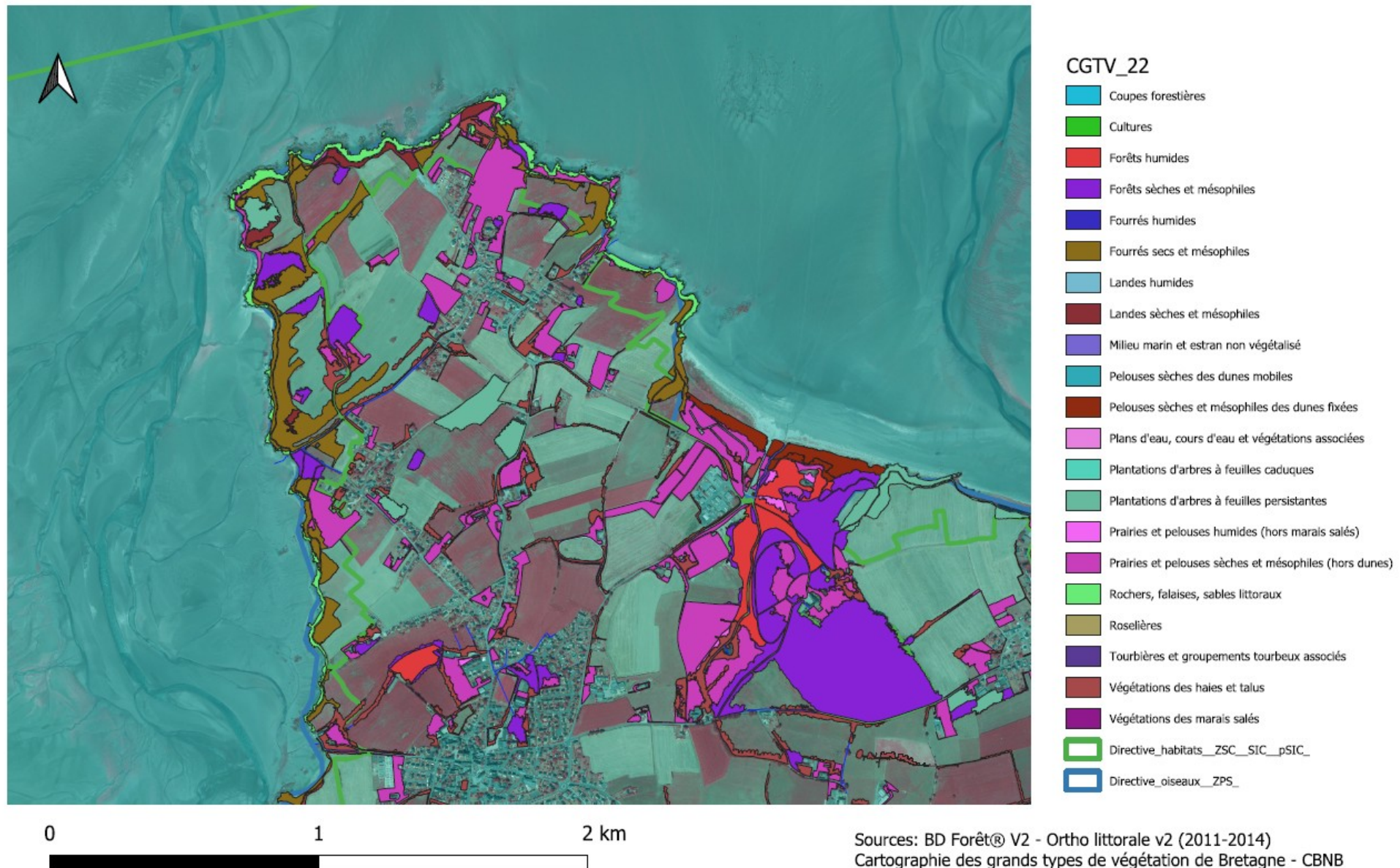
Source : <https://www.cbnbrest.fr/observatoire-milieus/cartes-de-repartition/cgtv/carte-des-grands-types-de-vegetation-de-bretagne>

https://www.cbnbrest.fr/geonetwork/srv/api/records/6dcbe815-2ed1-42fa-8391-3f40b6d0565e/attachments/Notice_Cotes_Armor.pdf

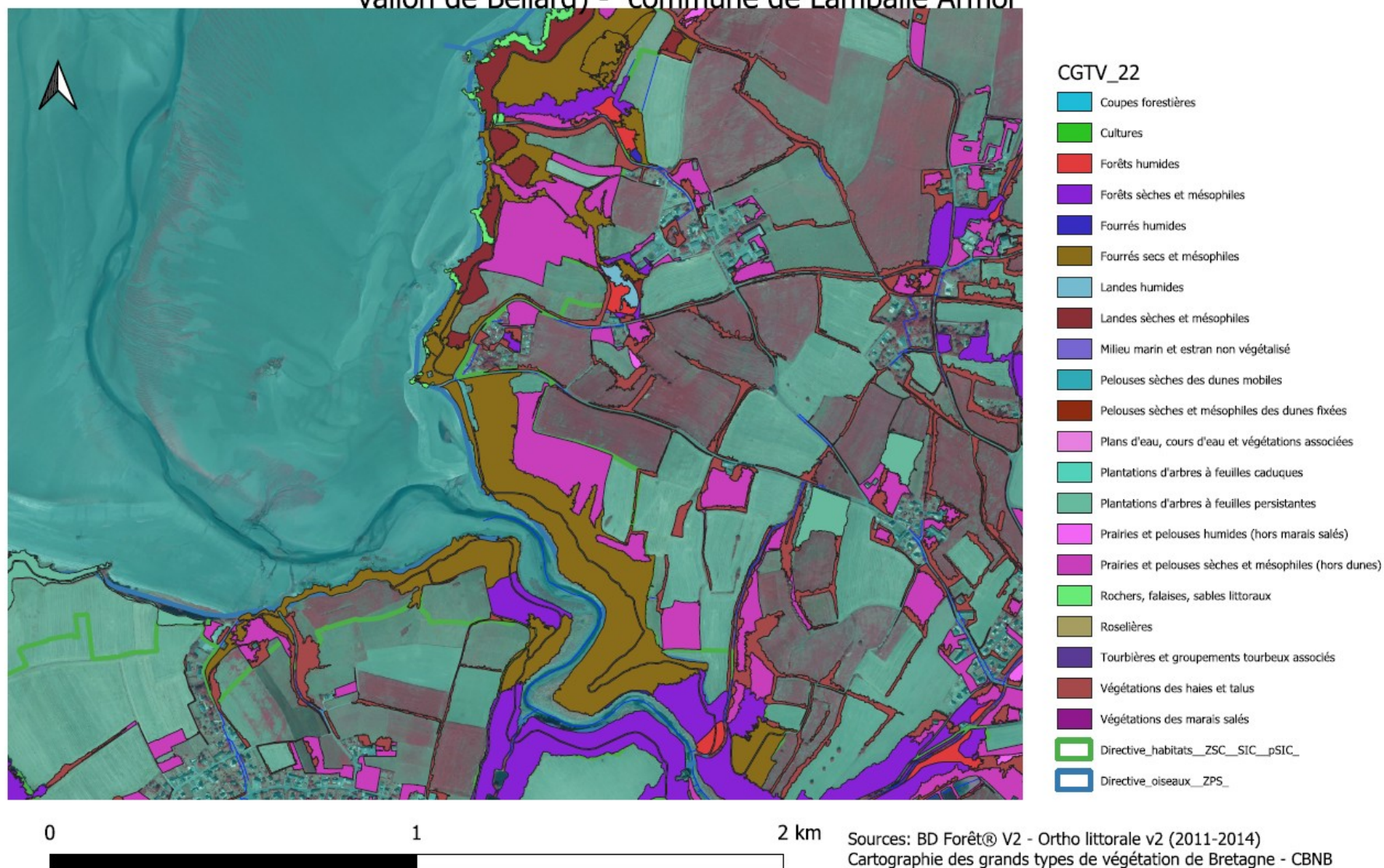
CGTV_22

	Coupes forestières
	Cultures
	Forêts humides
	Forêts sèches et mésophiles
	Fourrés humides
	Fourrés secs et mésophiles
	Landes humides
	Landes sèches et mésophiles
	Milieu marin et estran non végétalisé
	Pelouses sèches des dunes mobiles
	Pelouses sèches et mésophiles des dunes fixées
	Plans d'eau, cours d'eau et végétations associées
	Plantations d'arbres à feuilles caduques
	Plantations d'arbres à feuilles persistantes
	Prairies et pelouses humides (hors marais salés)
	Prairies et pelouses sèches et mésophiles (hors dunes)
	Rochers, falaises, sables littoraux
	Roselières
	Tourbières et groupements tourbeux associés
	Végétations des haies et talus
	Végétations des marais salés
	Directive_habitats_ZSC_SIC_pSIC_
	Directive_oiseaux_ZPS_

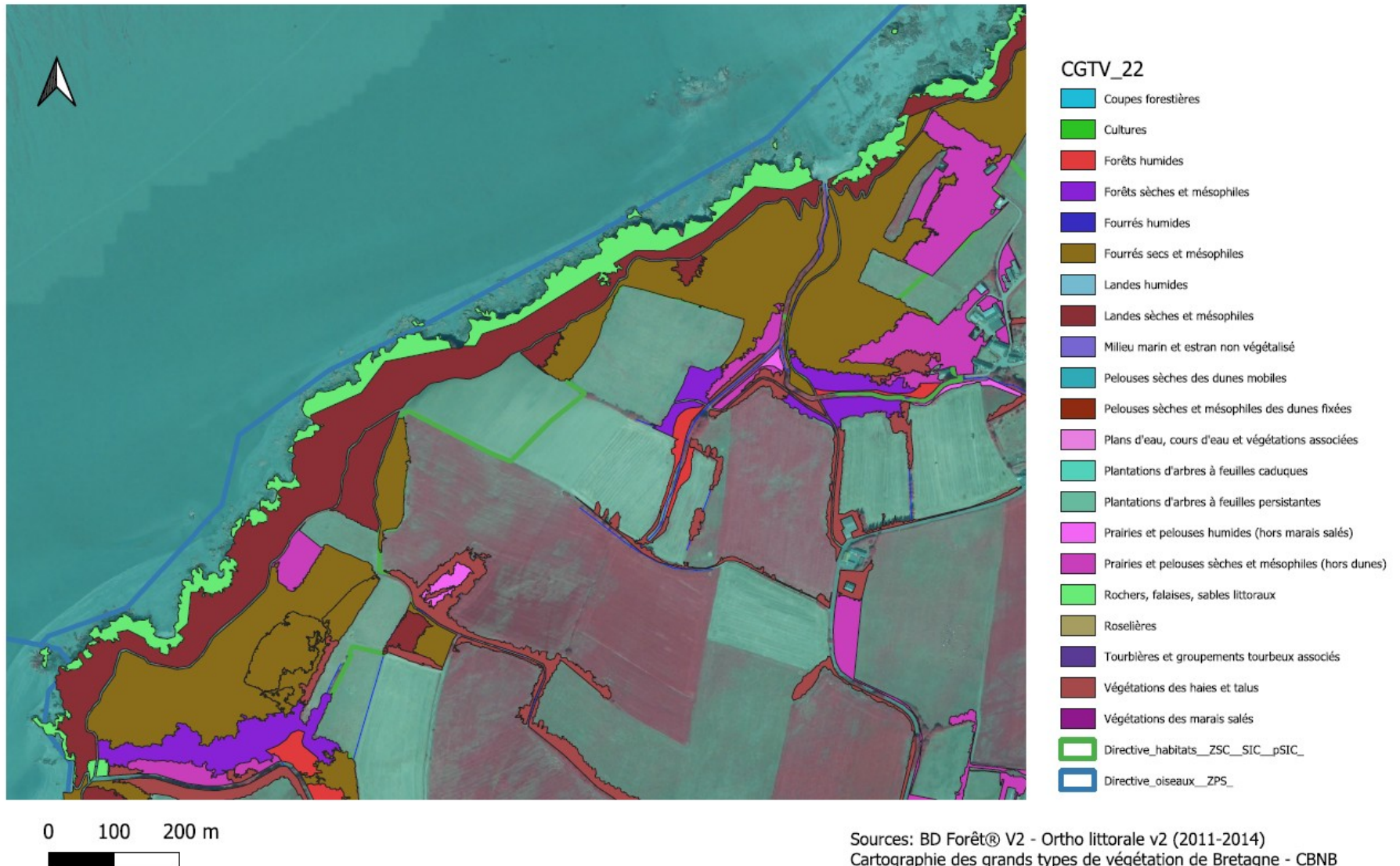
Unité 1 : de L'Hôtellerie à Lermot - commune d'Hillion



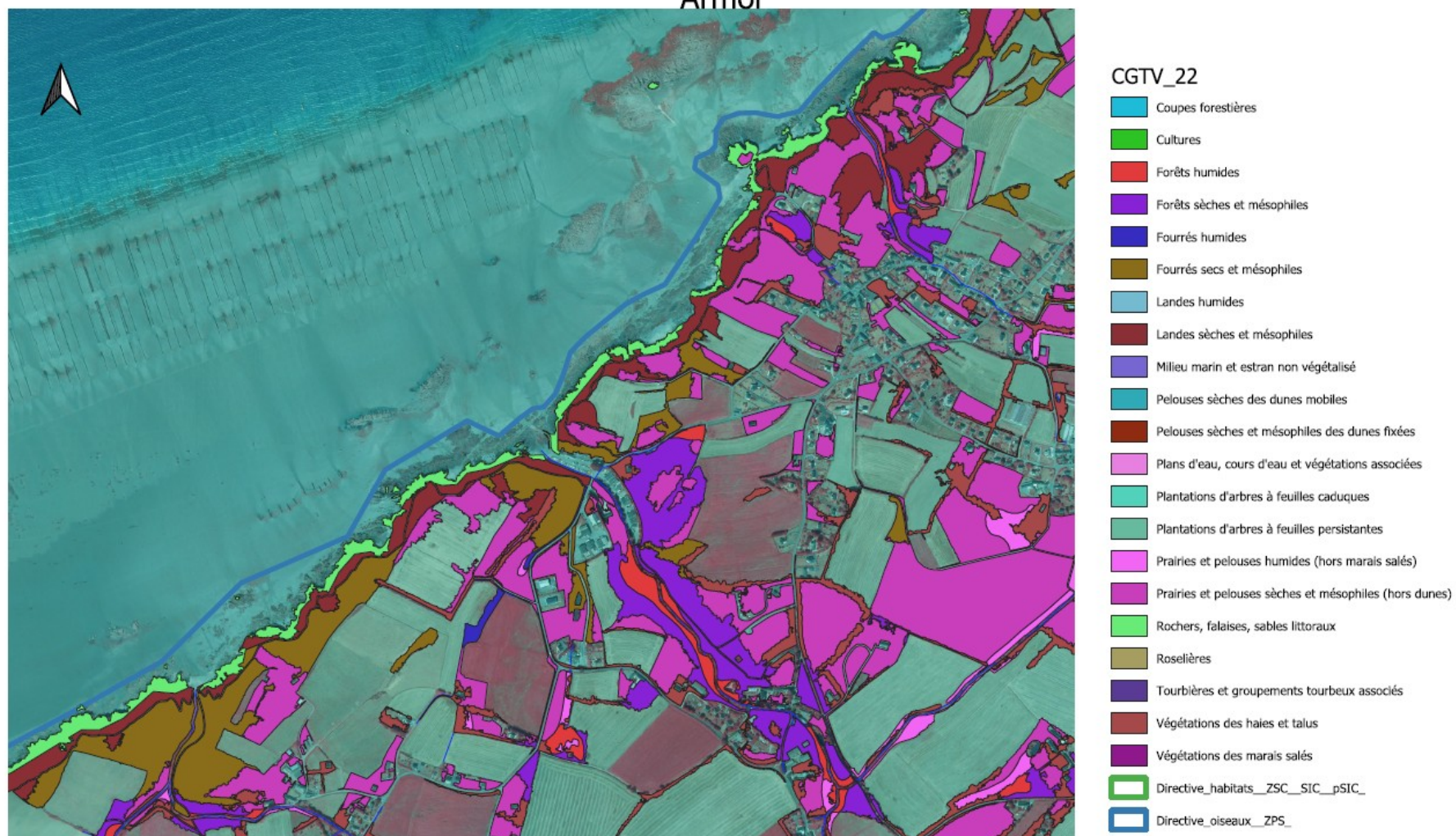
Unité 2 : De Saint Maurice à Béliard (depuis le double méandre du cours inférieur du Gouessant au vallon de Béliard) - commune de Lamballe Armor



Unité 3 : Des Landes de Béliard au Pont Rouault - commune de Lamballe Armor



Unité 4 : Du Pont Rouault à la Cotentin (de part et d'autre de Jospinet) - commune de Lamballe Armor

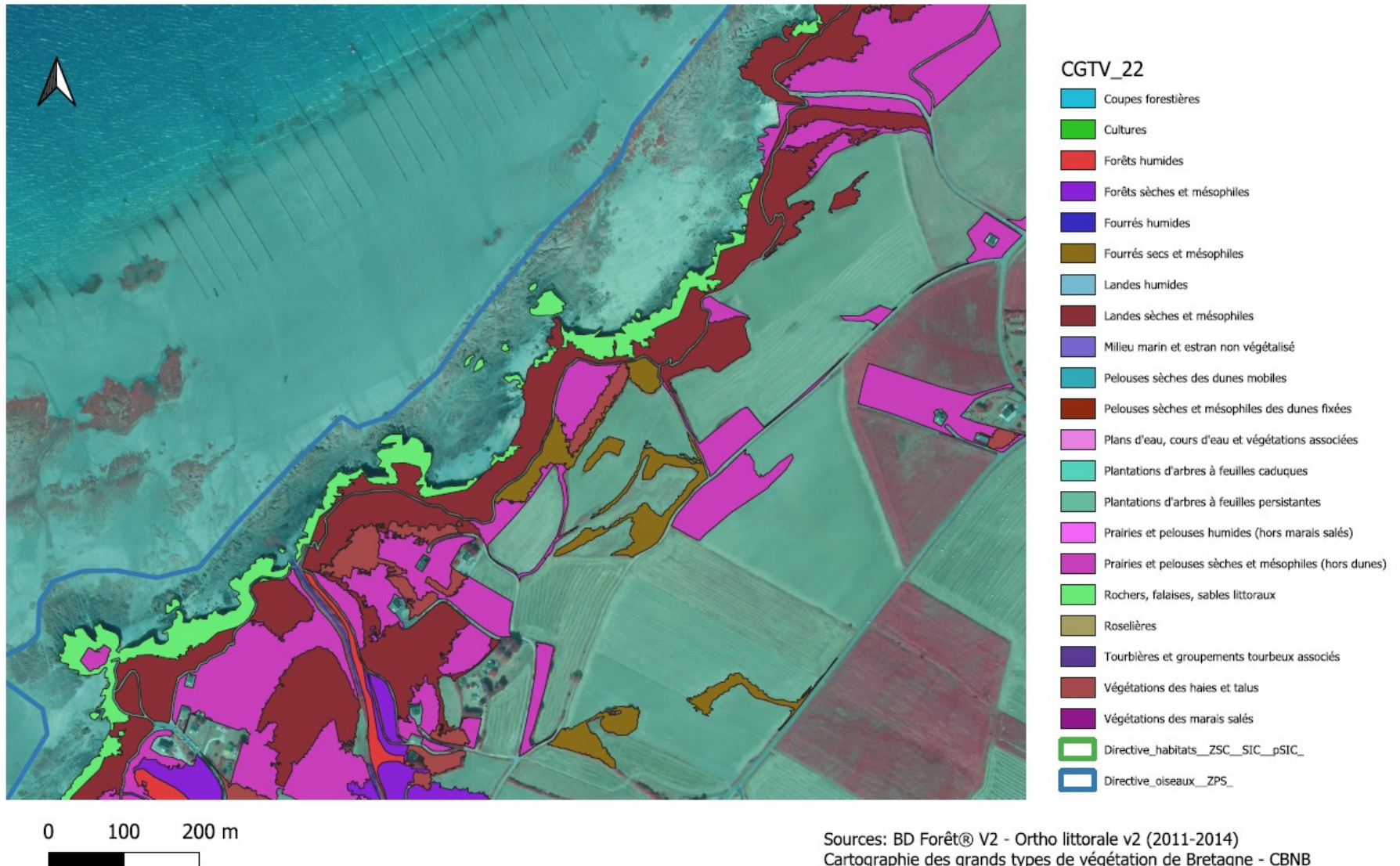


0 100 200 m

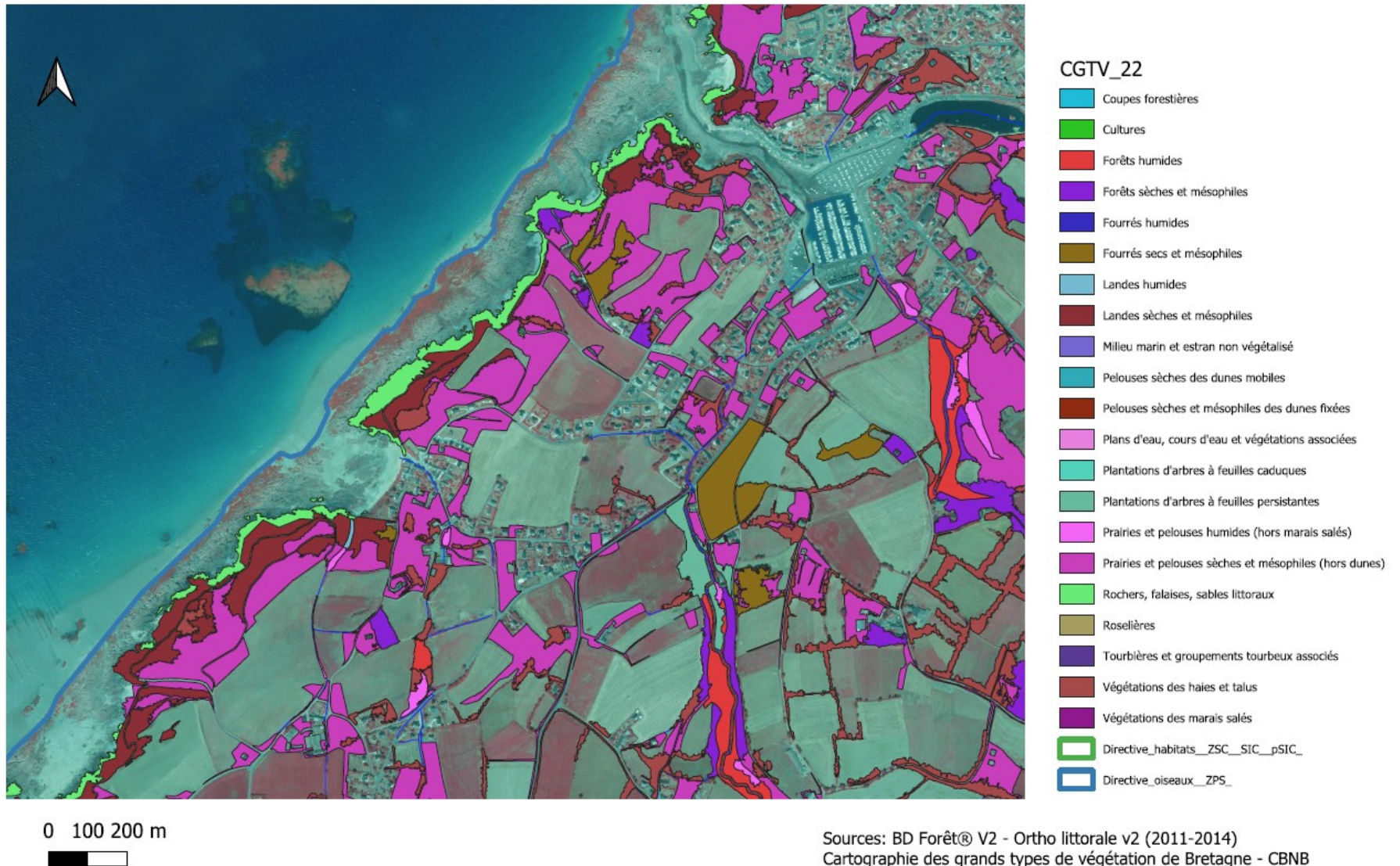


Sources: BD Forêt® V2 - Ortho littorale v2 (2011-2014)
Cartographie des grands types de végétation de Bretagne - CBNB

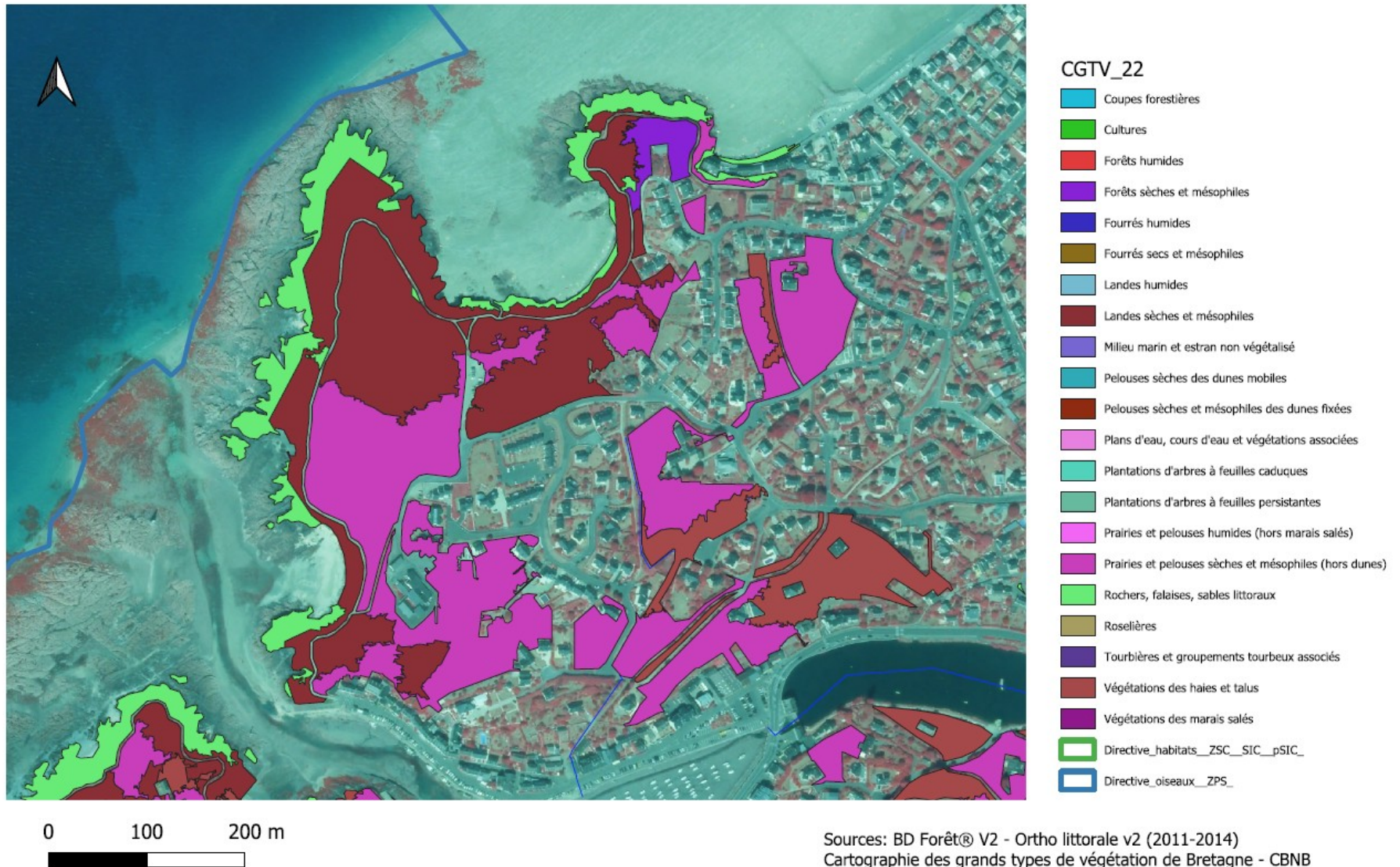
Unité 5 : De la Cotentin à l'anse du Vauglin - commune de Lamballe Armor



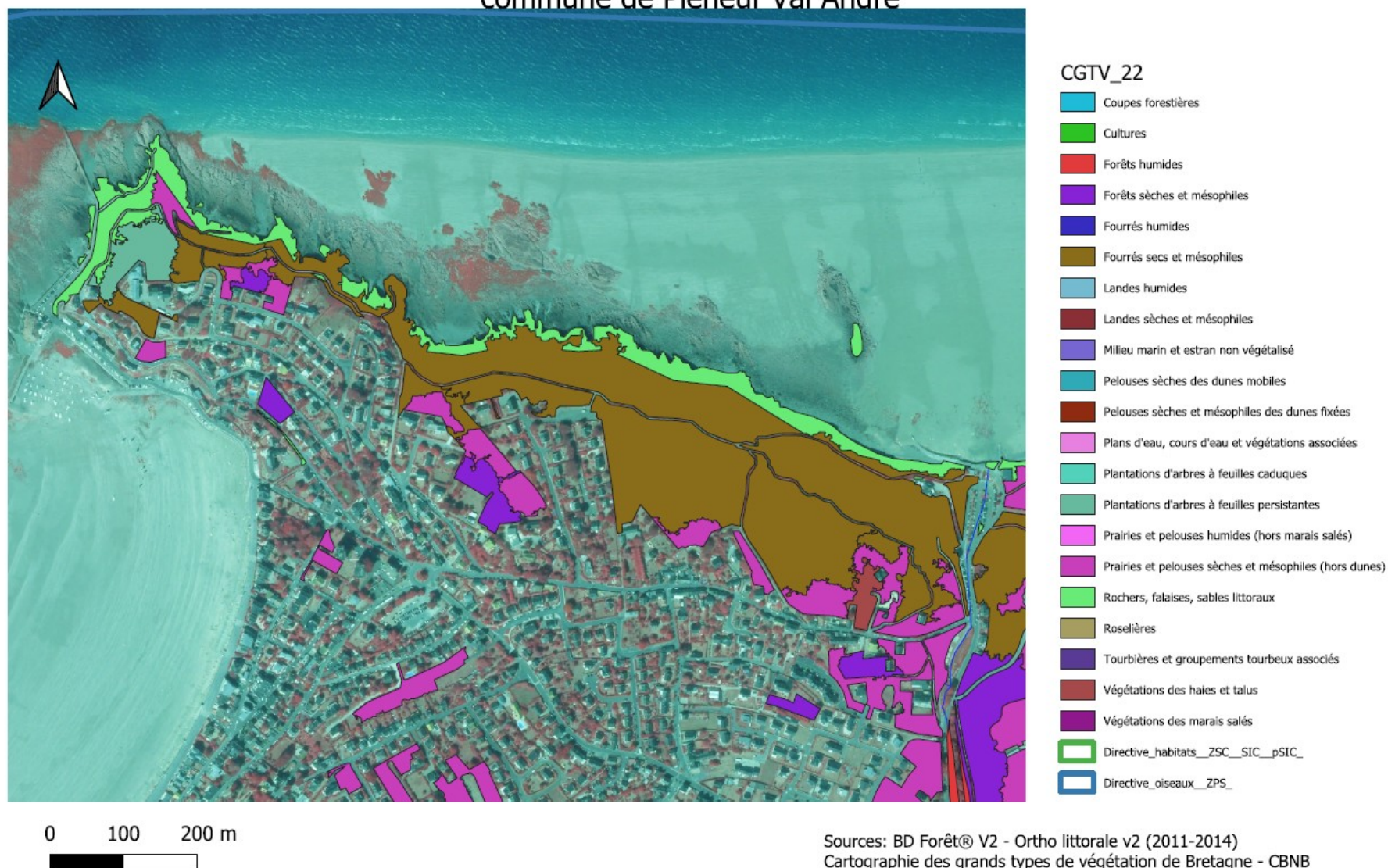
Unité 6 : De l'anse du Vauglin à Dahouet - communes de Lamballe Armor et de Pléneuf-Val André



Unité 7 : De Dahouet aux Murs Blancs - commune de Pléneuf Val André



Unité 8 : de la Lingouare à la plage des Vallées (autour du noyau des landes de la Ville Pichard) - commune de Pléneuf Val André



Unité 9 : De la plage des Vallées à la Ville Berneuf - commune de Pléneuf Val André

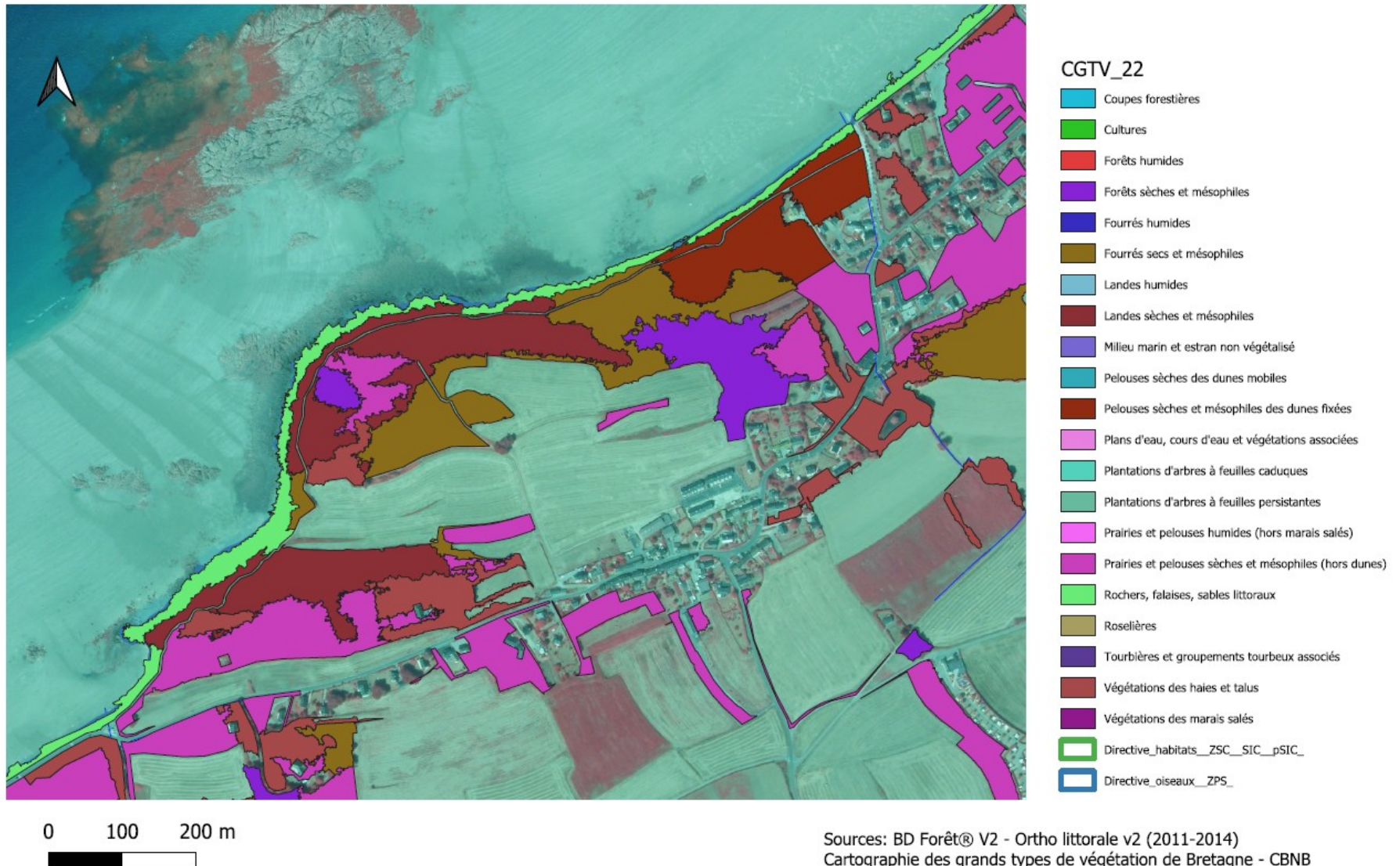


0 100200 m



Sources: BD Forêt® V2 - Ortho littorale v2 (2011-2014)
Cartographie des grands types de végétation de Bretagne - CBNB

Unité 10 : de la Ville Berneuf à Caroual - commune de Erquy



Annexe 2 : Photos des oiseaux inventoriés figurant sur liste(s) rouge(s)



Alouette des champs



Bouscarle de Cetti



Bouvreuil pivoine



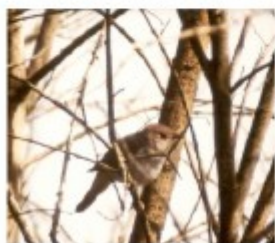
Chardonneret élégant



Cisticole des joncs



Coucou gris



Rossignol philomèle



Linotte mélodieuse



Pipit maritime



Fauvette des jardins



Serin cini



Traquet motteux



Tarier pâle



Tourterelle des bois



Pouillot fitis



Fauvette pitchou

Annexe 3 : Lexique (termes portant un astérisque ou un numéro de renvoi)

Docob : acronyme désignant le document d'objectifs propre à chaque site Natura 2000.

Entomofaune : ensemble regroupant les insectes et les autres arthropodes.

Éricacés : sous-arbrisseaux frugaux de type bruyères ou callune capables de s'accommoder des sols les plus pauvres.

Étrépage : aux siècles derniers, opération de récolte manuelle de la végétation naturelle des terrains pauvres colonisés par les ajoncs, bruyères, fougères (...) pour l'alimentation et la litière du bétail.

Fruticées : formation végétale de hauteur limitée et de densité variable composée d'arbustes, arbrisseaux et sous-arbrisseaux. L'espèce dominante définit son type et, dans le cas qui nous concerne, on trouve surtout des fourrés denses de Prunellier épineux et des ronciers.

GEOCA : sigle du Groupement d'études ornithologiques des Côtes d'Armor, association œuvrant à la connaissance et la prise en compte de l'avifaune du département.

Landes intérieures : terrains les plus ingrats de la Bretagne intérieure incapables de mise en culture avant l'avènement des engrais chimiques. Par le passé, elles étaient toutefois exploitées pour fournir par étrépage* un maigre fourrage à bétail et de la litière pour les étables.

Landes littorales : il s'agit de landes primaires ou climaciques, formations végétales spontanées répondant aux contraintes de l'exposition directe au vent marin et aux embruns.

Ptéridaie : formation végétale dominée par la Fougère aigle.

Repasse : méthode d'inventaire constituant à faire réagir les oiseaux à un enregistrement de leur chant afin de les dénombrer.

Annexe 4 : Références

Références bibliographiques :

État initial des connaissances sur la nidification des passereaux des landes de Béliard (commune de Morieux – Côtes d'Armor). 24 p

GEOCA (2013). Diagnostic ornithologique du site du cap d'Erquy (commune d'Erquy – Côtes d'Armor). Conseil Général des Côtes-d'Armor. Année 2012. 87 p.

GEOCA (2021). Suivi de migration postnuptiale, La Cotentin-Planguenoual (22). 45p. + Annexes

GEOCA (2022). Suivi de migration postnuptiale, La Cotentin-Planguenoual (22). 34p. + Annexes

GEOCA (2023). Suivi de migration postnuptiale, La Cotentin-Planguenoual (22). 26p. + Annexes

GEOCA (2024). Suivi de migration postnuptiale, La Cotentin-Planguenoual (22). 26p. + Annexes

Le littoral entre Jospinet et Port Morvan - Cartographie de la végétation terrestre et quelques préconisations de gestion pour les espaces en déprise GEOCA (2011). Daniel PHILIPPON, botaniste, novembre 2017.

OISEL. M., ABELLARD O., MELLAZA S., BLANCHARD P., COLLIN.M. et GIACOMINI E., DEBRAY N. & HAMON N. (2023). Document d'objectifs de la ZSC « Baie de Saint Brieuc Est » (FR5300066) et de la ZPS « Baie de Saint Brieuc Est » (FR5310050), Volume II – Diagnostic Ecologique. SBAA, 369p.

OISEL. M., ABELLARD O., MELLAZA S., BLANCHARD P., COLLIN.M. et GIACOMINI E., DEBRAY N. & HAMON N. (2023). Document d'objectifs de la ZSC « Baie de Saint Brieuc Est » (FR5300066) et de la ZPS « Baie de Saint Brieuc Est » (FR5310050), Volume IV – Stratégie de gestion. SBAA, 184p.

Références WEB :

https://cotesdarmor.fr/sites/default/files/2020-12/avifaune_CapErquy.pdf

<https://www.emeraudenature.com/ornithologie/la-fauvette-pitchou.html>

https://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/4221/tab/fiche

<https://www.lpo.fr/decouvrir-la-nature/fiches-especes/fiches-especes/oiseaux/fauvette-pitchou>

<https://www.oiseaux-birds.com/fiche-fauvette-pitchou.html>

Crédits photo du rapport :

Morgane Oisel : Ingénieure Territoriale au Service Actions Environnementales de Saint Brieuc Armor Agglomération, chargée de mission du site Natura 2000 de la baie de Saint Brieuc.

Gilles Pichard : ex ingénieur forestier et naturaliste local.

Rédacteurs :

(1) Morgane Oisel : Ingénieure Territoriale au Service Actions Environnementales de Saint Brieuc Armor Agglomération, chargée de mission du site Natura 2000 de la baie de Saint Brieuc.

(2) Gilles Pichard : ex ingénieur forestier et naturaliste local.

COFINANCÉ PAR
UNION EUROPÉENNE



L'Europe s'engage
en Bretagne



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

